HAL
open science

L'apprentissage de la langue anglaise par une personne malentendante appareillée et oralisée

Odile Profault

To cite this version:

Odile Profault. L'apprentissage de la langue anglaise par une personne malentendante appareillée et oralisée. Médecine humaine et pathologie. 2013. hal-01866920

HAL Id: hal-01866920

https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01866920v1

Submitted on 3 Sep 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ DE LORRAINE

AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-memoires-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4
Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10
http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php
http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm

Université de Lorraine

Faculté de Pharmacie

L'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE ANGLAISE PAR UNE PERSONNE MALENTENDANTE APPAREILLEE ET ORALISEE

Mémoire en vue de l'obtention du

Diplôme d'Etat d'Audioprothésiste

PROFAULT Odile Année 2013

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier sincèrement :

Monsieur Joël DUCOURNEAU, pour sa gentillesse, son écoute, ses encouragements, sa disponibilité et son enseignement pendant ses trois années.

Madame le professeur Cécile PARIETTI, Monsieur le professeur Claude SIMON, Madame le professeur Pascale FRIANT-MICHEL, Monsieur Arnaud GIRAULT et les nombreux intervenants, pour leur enseignement qui m'a permis de mener à bien ma formation.

Madame Sylvie GRIFFOND pour sa gentillesse et sa présence.

Madame Elodie CILIENTO-VASSARDS, maître de stage et de mémoire, pour son accueil et sa gentillesse, son savoir-faire et son aide précieuse à la réalisation de mon mémoire.

Mes précédents maîtres de stage, Monsieur Olivier SANREY et Monsieur Guillaume ARCENS pour leur accueil chaleureux et leur encadrement pendant mes stages.

Monsieur Eric HANS, audioprothésiste, pour ses précieux conseils et les documents qu'il a mis à ma disposition.

Madame Anne BONNEAU, chercheur CNRS, Equipe Parole, LORIA pour sa disponibilité, sa gentillesse, et pour ses connaissances essentielles à l'élaboration de mon mémoire.

Madame Géraldine BERCEAUX et Madame Hélène DOYEN, enseignantes spécialisées Capejs, de m'avoir accordé de leur temps pour répondre à mes questions.

Toutes les personnes rencontrées qui ont apporté des réponses à mes questions.

Mes camarades de classe pour leur aide apportée durant ses trois années d'étude et avec lesquels j'ai passé de très bons moments.

Toute l'équipe du Centre Acoustique Médical pour leur soutien pendant mon mémoire.

Madame Marie-Madeleine ELIOT, spécialiste ORL et Madame Catherine CROUZIER, audioprothésiste, pour leur suivi depuis mon enfance et leurs encouragements dans mes études.

Mes parents, mes frères et sœurs, pour leur patience, leur soutien et leur aide.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION **1**

I Construction et acquisition de la langue maternelle **3**
A) Généralités **3**
1 - Définition : langage, langue et parole 3
2 - Structure d'une langue 4
3 - La communication orale en activité 4
4 - La notion de paysage sonore 6
B) Mécanisme de mise en place de la langue maternelle **7**
1 - Le système auditif : Comment entendons-nous ? 7
2 - Le rôle de l'audition dans le développement de l'enfant entendant 8
3 - Le commencement : Pendant la vie fœtale 8
4 - Les différentes étapes du développement langagier chez le jeune enfant entendant 10
C) Apprentissage de la langue maternelle chez l'enfant malentendant **13**
1 - Développement du langage chez l'enfant atteint de surdité 13
2 - Quelles prises en charge peuvent-être envisagées ? 15
a - Le diagnostic médical 15
b - L'appareillage auditif 15
c - La rééducation orthophonique 16

II La phonétique française et anglaise **19**
A) Rappel historique, l'origine de la langue française et anglaise **19**
1 - Les origines du français et ses influences linguistiques 19
2 - Les origines de l'anglais et ses influences linguistiques 20
B) La phonétique et la phonologie **20**
1 - La phonétique articulatoire 21
a - Les organes de la parole 21
b - L'articulation des consonnes et des voyelles 22
2 - La phonologie 25
a - La phonologie segmentale 25
b - La phonologie supra-segmentale 25
C) Le système phonétique français **28**
D) Le système phonétique anglais **32**
E) Autre paramètre : La graphie **42**
F) La perception catégorielle **43**

III L'apprentissage d'une nouvelle langue autre que maternelle : L'anglais **45**
A) Le paysage sonore dans une langue étrangère **45**
B) Le crible phonologique **47**
C) Les principales difficultés rencontrées par les apprenants francophones entendants dans la langue anglaise. **49**
1- Les difficultés segmentales 49
a - Les voyelles 49
b - Les consonnes 50
c - Les difficultés d'ordre phonétique et articulatoire 51
2 - Les difficultés suprasegmentales 52
2 - L'influence de la graphie 55
3 - Illustrations de la place de l'accent sur un spectrogramme 57
D) La personne malentendante française et l'apprentissage de la langue anglaise **59**
1 - La personne malentendante et sa surdité 59
2 - La personne malentendante et la langue étrangère 60
3 - La personne malentendante et la langue anglaise 60

IV Les moyens et les aides techniques d'aide à l'apprentissage **64**
A) Les attitudes comportementales primordiales à adopter par l'aidant **64**
B) Le support écrit **65**
C) Les aides à la communication **65**
D) La rééducation orthophonique **65**

V Une proposition de méthode d'apprentissage de la langue anglaise **67**
A) Retour à la transcription phonétique **67**
B) La Méthode Verbo-Tonale **68**
1 - Le principe de la Méthode Verbo-Tonale 68
2 - Application de la MVT dans l'enseignement 70
a - La MVT pour les débutants malentendants 70
b - La MVT pour les non-débutants malentendants 71
3 - Les limites de la Méthode Verbo-Tonale 71
C) Vécu et avis personnel **72**

CONCLUSION **74**

BIBLIOGRAPHIE **76**

ANNEXES **81**

INTRODUCTION

Dès sa naissance, tout individu apprend un langage parlé, celui de sa langue maternelle qui lui permet de communiquer avec des individus appartenant à son groupe linguistique.

Cependant, ce langage n'est pas inné. Il s'installe progressivement depuis le plus jeune âge de chacun. Apprendre une langue, nécessite de maîtriser l'ensemble d'un système complexe. Chaque langue est unique et possède ses propres caractéristiques linguistiques. Sa mise en place est possible, grâce à la présence d'organes sensoriels.

L'ouïe est le système sensoriel primordial pour l'apprentissage de la langue maternelle. Il permet les échanges verbaux entre individus de même appartenance linguistique.

Cependant qu'en est-il de l'apprentissage d'une langue seconde ?
Depuis de nombreuses années, les langues étrangères connaissent un essor considérable. Le désir d'apprendre les langues du monde touche de plus en plus d'individus aux âges et cultures variés. Parmi elles, la langue anglaise se trouve être la plus répandue de par son passé colonial et renforcée par la superpuissance des Etats-Unis d'Amérique. Elle est la langue internationale. Elle est omniprésente dans la vie quotidienne de tous (les médias, la culture, la musique, les films, la technologie, le business…).

Mais comment se déroule son apprentissage ?
Depuis son enfance, chaque individu est imprégné de sa langue maternelle. Ne laisse-t-elle pas une empreinte auditive ? Chacun conserve-t-il la même souplesse auditive pour apprendre d'autres langues ?
Si l'acquisition d'une langue, passe par une bonne perception auditive, qu'en est-il pour les personnes dont le système auditif est altéré ?

Dans les cursus scolaires et universitaires, les cours de langues sont très souvent ressentis comme un poids supplémentaire à l'handicap de la surdité, notamment pour l'apprentissage de la langue anglaise. Cette remarque s'appuie également sur un vécu personnel.

C'est ici que se concentre le sujet de ce mémoire. Il a pour but de s'intéresser à l'apprentissage de l'anglais par une personne malentendante appareillée et oralisée.

Dans un premier temps, il s'avère important de comprendre certains termes et mécanismes pour répondre à la question : Qu'est-ce qu'une langue ?

Ensuite, nous retracerons les étapes progressives contribuant à la mise en place de la langue maternelle chez un individu entendant, puis chez un individu malentendant.

Nous citerons les prises en charge existantes permettant de pallier et de compenser le problème de la surdité chez le déficient auditif.

La deuxième partie de ce mémoire se penchera sur une étude plus technique qui mettra en comparaison deux langues : le français et l'anglais. Cette comparaison fera appel à la phonétique et mettra en évidence leurs différences.

Nous tenons à préciser, que nous nous intéresserons uniquement à l'apprentissage de l'anglais au niveau de la perception et de la production c'est-à-dire de son écoute et de sa prononciation. Les aspects grammaticaux et syntaxiques ne seront pas abordés.

Puis, nous continuerons notre étude en tentant d'énumérer les difficultés auxquelles sont confrontés les apprenants francophones entendants et malentendants de la langue cible, l'anglais. Nous expliquerons l'origine de ces dernières.

Par la mise en relation des parties précédentes, nous exposerons tout ce qui peut être mis en application pour faciliter l'apprentissage de la langue anglaise par une personne malentendante appareillée et oralisée. Et, nous proposerons une méthode d'apprentissage, déjà existante et reconnue, qui selon nos études et nos recherches, est adaptée aux personnes déficientes auditives souhaitant acquérir une langue étrangère, en l'occurrence l'anglais.

Le travail de ce mémoire a pour but, par la mise en relation de nombreuses recherches, de comprendre et d'apporter une explication aux difficultés rencontrées par les personnes malentendantes et d'apporter des solutions à l'apprentissage de l'anglais. Nous avons jugé pertinent, de commencer par l'apprentissage de la langue maternelle et de poursuivre avec la seconde langue en mettant en interaction sujet entendant et malentendant.

I Construction et acquisition de la langue maternelle

Il est essentiel de définir et de comprendre certaines notions avant d'aborder l'apprentissage de la langue maternelle.

A) Généralités

1 - Définition : langage, langue et parole

Le langage est un moyen de communication sociale, existant partout où des hommes vivent en société. [1]

Il existe plusieurs types de langage (gestuel, visuel, auditif) mais la définition la plus précise et la plus concrète du mot langage est celle désignée par la capacité à produire des sons en l'associant à la pensée. Cela nécessite alors une capacité physique spécifique. Le langage met en jeu des processus mentaux (formation et compréhension du sens) psycho-moteurs (la phonation c'est-à-dire la production des sons) et sensoriels (l'audition) [2].

C'est un instrument de communication vocale entre les hommes. Le langage est le fruit d'une longue évolution, il n'est pas inné, mais nous pouvons dire qu'il a un caractère naturel.

Depuis la nuit des temps, l'homme a recours à divers instruments sonores pour créer des messages sonores significatifs. Nous pouvons donner l'exemple des populations d'Afrique qui utilisent un langage tambouriné. D'autres populations ont découvert qu'elles étaient capables grâce à leur appareil phonatoire de créer, elles-mêmes, un langage sifflé. Mais le plus important est l'existence d'un langage « parlé et articulé ». Ce langage moderne consiste à l'émission et à la réception de sons produits par l'acte de la parole.

Le langage humain a la particularité de tendre à l'abstrait. Il lui permet de désigner, de parler de choses ou d'événements situés à différents moments sur l'échelle des temps (le passé, le présent et le futur).

Nous avons mentionné précédemment un terme « l'acte de parole », mais que signifie t-il ? Pour que **l'acte de la parole** soit possible, il est nécessaire d'avoir recours à un système complexe mais concret qui est la langue.

La langue est une des manifestations concrètes de l'activité langagière de l'homme. La parole est l'utilisation de la langue. Elle est un mode de communication verbale à la différence du langage.

Deux phrases illustrent très clairement la différence entre langue et parole [3] :
« La langue n'est pas une fonction du sujet parlant, elle est le produit que l'individu enregistre passivement… ».
« La parole est au contraire un acte individuel de volonté et d'intelligence. »

Plus précisément « on peut comparer la langue aux règles d'un jeu, et la parole à la partie que l'on joue ».

Dans le monde, 6800 langues sont recensées actuellement. Chaque langue naturelle possède ses propres caractéristiques. Une langue est un code, que chaque individu doit apprendre comme un enfant doit apprendre les règles de sa langue maternelle.

Ferdinand de Saussure, est à l'origine de la linguistique moderne, science qui s'intéresse à l'étude des langues. Grâce à lui, l'approche de ces dernières a été possible.

2 - Structure d'une langue

La linguistique générale se compose d'une partie descriptive (les unités constitutives de la langue) sur laquelle nous nous appuierons. Chaque langue est constituée d'un système complexe dans lequel se trouvent différents domaines.

Nous pouvons citer [4]:
- La phonétique et la phonologie,
Elles étudient les sons du langage et de la langue.
- La morphologie,
Elle s'intéresse à la forme du mot.
- La lexicologie,
C'est l'étude du vocabulaire de la langue.
- La syntaxe,
Elle étudie la façon dont s'ordonnent les éléments constitutifs dans une phrase.
- La sémantique,
C'est l'étude du sens d'un mot, d'une phrase ou d'un énoncé.
- La pragmatique.
Elle concerne l'utilisation du langage dans une situation donnée.

La langue sert à communiquer verbalement entre individus.
Cette communication est enrichie par d'autres langages oraux et non-oraux.

3 - La communication orale en activité

La communication orale représente l'aspect le plus quotidien de l'échange verbal.

C’est l’utilisation à la fois de la langue et de manifestations physiques de la parole [5]. Chaque individu associe à son langage verbal, des gestes, des mimiques, des éléments para-verbaux (des intonations, des rythmes, des vocalisations) et adopte différentes positions corporelles pour accroître la compréhension de son message par son auditeur.

Chaque manifestation physique, orale ou non, apporte un sens et traduit les intentions communicatives du locuteur. Elles structurent l’activité communicative. L’intonation est essentielle dans l’échange oral car elle donne le sens général du message verbal. L’auditeur assemble ces informations visuelles et sonores qui fonctionnent en complémentarité. La corporalité, l’intonation et le rythme sont indissociables.

Dans ce type de communication, la vue et l’ouïe sont sollicitées. Nous pouvons parler d’un système à deux canaux.

Voici quelques exemples de manifestations physiques:

- Le claquement de doigts est un geste utilisé pour caractériser son impatience quand on cherche ses mots,
- Un froncement de sourcils est une mimique exprimant le mécontentement,
- Un écart entre deux personnes signifie souvent qu’elles ne sont pas familières.

Afin de mieux représenter l’acte de communication, nous pouvons représenter le langage comme un supra-système constitué lui-même par trois sous-systèmes.
Un système verbal (le lexique, la syntaxe, la morphologie), un système vocal (la prosodie avec l’intonation, le rythme et les vocalisations), et un dernier système posturo-mimo-gestuel (la kinésique qui est l’ensemble des gestes et mimiques, le proxémique qui traduit la position des uns et des autres dans l’échange verbal). L’ensemble de ce système est appelé la communication totale [6].

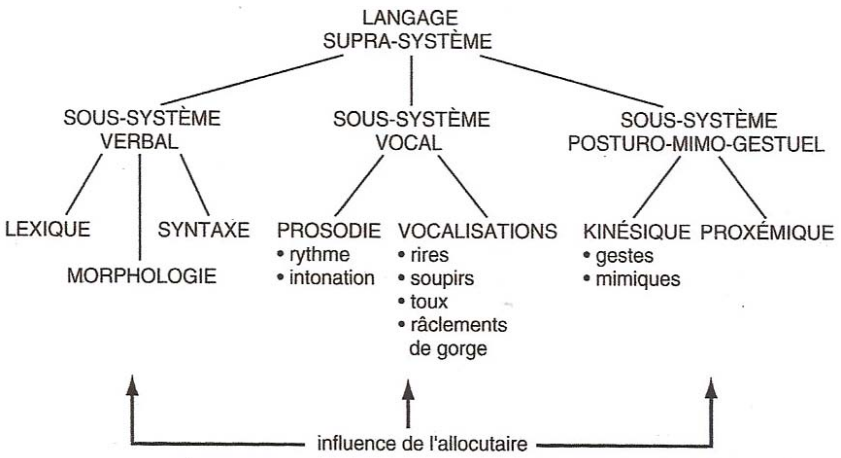

Figure 1- La communication totale [5]

4 - La notion de paysage sonore

Ce terme a été utilisé la première fois par R.SCHAFER [7], compositeur canadien dans The New Soundscape en 1979. L'auteur affirme dans son article que « L'homme change et que son écoute change, parce que son environnement sonore change ».

Le paysage sonore du monde change. L'homme moderne habite aujourd'hui un univers acoustique qu'il n'a jamais connu. Ces sons nouveaux, qui diffèrent en qualité et en intensité de ceux du passé, ont mis en garde beaucoup de chercheurs contre les dangers de leur développement impérialiste. Des bruits plus nombreux et plus puissants, difficiles à distinguer les uns des autres, ont envahi, de toutes parts, la vie de l'homme. La pollution acoustique est aujourd'hui un problème mondial. Le paysage sonore semble avoir atteint le comble de la vulgarité, faisant craindre aux experts la surdité universelle, si la situation n'est pas rapidement contrôlée […] R.SCHAFER, 1979 p. 15, [7].

Le paysage sonore est le monde sonore qui entoure un individu. Ce paysage associe un ensemble de séquences sonores pour créer une seule représentation mentale. Chaque séquence est un point de repère et renvoie l'homme vers quelque chose qui lui est connue. Ainsi chaque langue conduit à son propre paysage sonore.
Le paysage sonore de chaque homme dépend en partie de sa langue maternelle. C'est un des éléments clés du paysage car c'est le premier environnement sonore dans lequel baigne tout individu depuis sa naissance. L'environnement culturel, linguistique, langagier, social de chaque auditeur ainsi que son expérience sonore viennent compléter ce paysage [8]. Chaque individu développe un comportement d'écoute qui lui est propre, lié aux paysages qui lui sont familiers (langue, dialecte, région, environnement social, écoute de personnes variées aux voix différentes, procédés énonciatifs différents). Nous pouvons ainsi dire : « Le paysage n'est pas la langue elle-même mais le fruit d'un ensemble de représentations mentales ». (E.LHOTE) [7].
Avec le temps, le paysage sonore ne cesse de s'enrichir.

Chaque individu utilisant une même langue, n'est pas doté de la même capacité d'écoute, de part son expérience sonore et de son vécu.

Nous retenons que la langue est un code langagier. En même temps qu'on la pratique, d'autres formes de langage (visuel, gestuel, vocalisation) l'accompagnent ou la complètent pour une plus large compréhension. Elle est enrichie par un paysage sonore propre à elle et à chaque individu.

B) Mécanisme de mise en place de la langue maternelle

Pour apprendre une langue, il est important de percevoir, d'écouter, de comprendre et de produire. Grâce à son potentiel auditif, l'Homme va pouvoir développer sa qualité de perception, de compréhension et de production. Mais cela est possible grâce à la présence essentielle d'un de nos sens: l'Ouïe.
Le système auditif est un élément important de la chaîne de communication parlée et reste le mécanisme essentiel à la perception, la compréhension et la production.

1 - Le système auditif : Comment entendons-nous ?

Il ne s'agit pas de faire un cours d'anatomie mais de faire un rappel global sur le système auditif.

Le système auditif comprend trois parties distinctes : l'oreille externe, moyenne et interne. Chacune a un rôle bien précis dans la transmission et la perception du message sonore. Les signaux acoustiques parviennent à l'oreille, ils sont captés et dirigés grâce à l'effet pavillonnaire dans le conduit auditif dans lequel ils sont renforcés. Le tympan se met à vibrer et provoque la mobilisation de la chaîne ossiculaire de l'oreille moyenne. Le message acoustique est ainsi transformé en message mécanique. Ce mouvement de va et vient de la chaîne des osselets permet la propagation des sons dans les liquides labyrinthiques de la cochlée. La membrane basilaire, véritable filtre, s'ondule et entre en résonnance en s'accordant à la fréquence du stimulus. Cela engendre un changement de position des cils des cellules ciliées (cellules neuro-sensorielles) situées dans la cochlée et déclenche leur excitation. Il y a alors création de différents potentiels électriques qui seront à l'origine de la transcription du signal sonore en message neurologique. Le message mécanique est converti en signal nerveux. L'influx nerveux est transmis aux centres nerveux via le nerf auditif en passant par les différentes voies et relais. Un véritable décodage dans le temps et dans l'espace des potentiels électriques va se faire, provoquant ainsi une sensation auditive de cinq paramètres : la durée, le rythme, le timbre, la hauteur et l'intensité. Le message auditif est alors perçu, analysé, intégré et compris [9].
Le résultat est une sensation consciente du message sonore.

Nous rappelons que [56] :

- La hauteur tonale provient de la fréquence de vibrations de l'onde sonore. Elle différencie un son grave d'un son aigu. Elle s'exprime en hertz (Hz). On parle aussi de tonie. L'oreille humaine est capable de percevoir des fréquences allant de 16Hz à 20kHz.
- L'intensité résulte de l'amplitude du mouvement vibratoire. Plus l'amplitude est élevée, plus le son est fort. Elle résulte de la pression acoustique quadratique

(au carré) ou de la puissance sonore. Elle s'exprime en décibel (dB) car la sensation d'intensité croît avec le logarithme de l'excitation physique.

- Le timbre se traduit par la présence d'harmoniques dans le spectre sonore de différentes amplitudes. Le timbre permet de différencier deux sons de même hauteur tonale et de même amplitude.

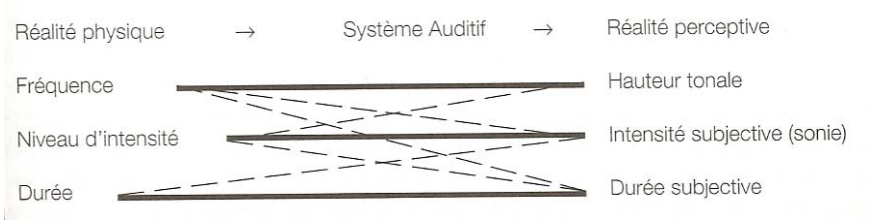

Figure 2- Paramètres physiques et perceptifs d'un son pur (Semal, 1997) [10]

2 - Le rôle de l'audition dans le développement de l'enfant entendant

Dès sa naissance, l'enfant arrive dans un univers sonore très riche. Son système auditif est prêt à être utilisé mais il doit construire lui-même sa perception auditive et son paysage sonore. Le bébé doit apprendre à capter, à analyser et à reconnaître les informations acoustiques de son environnement pour construire son répertoire sonore. Il va explorer son univers et construire inconsciemment son écoute. Petit à petit, il parviendra à différencier et à utiliser les éléments phonologiques de sa langue maternelle.

Les informations acoustiques vont développer son système auditif ainsi que l'ensemble de son développement nerveux (plan psychomoteur, psycho-affectif, structuro-central et temporo-spatial) et sensoriel car elles vont moduler ses aires auditives et leurs connexions avec d'autres structures cérébrales [10].

Ainsi, progressivement l'enfant va apprendre à construire son écoute, à communiquer en utilisant son langage, sa langue maternelle et à vivre dans son monde sonore.

Mais cela nécessite du temps et cet apprentissage se fait par étape.

3 - Le commencement : Pendant la vie fœtale

Le système auditif est fonctionnel depuis le quatrième mois de vie gestationnelle [14]. Les voies auditives périphériques et les cellules ciliées de l'oreille interne sont présentes et peuvent être utilisées.

D'après de nombreuses études, il a été prouvé que des stimulations sonores sont perçues par le fœtus, par exemple [11]:

- les bruits endogènes d'origine maternelle et placentaire (bruits cardio-vasculaires, digestifs, respiration, bruit du placenta). Ce sont des bruits à tonalité très grave et ne dépassant pas les 40 dB (RENARD et QUERLEU 1981; 1987) [11].
- la voix maternelle (LECANUET et GRANIER-DEFERRE (1986)) [11].
- les bruits extérieurs. Ils provoqueraient des réponses cardiaques (accélération ou diminution du rythme cardiaque) et comportementales, en fonction de l'intensité et de la fréquence des sons, chez le fœtus à six mois et demi, d'âge gestationnel. La répétition de ces bruits provoquerait une diminution de la réponse du fœtus, ce qui suppose alors une habituation (Travaux de Read et al, 1977; QUERLEU et RENARD, 1981; BIRNHOLZ et al, 1983 ; LECANUET et al, 1986) [11].
- la musique (Expérience de FEIJOO) [11].

Mais d'autres expériences sont allées plus loin et elles ont montré que certains stimuli sonores, perçus pendant la vie fœtale, laissent une empreinte auditive.

Dans les études de SALK (1960) [11], on fait entendre le bruit d'un cœur qui bat à 72 battements/min à des bébés de quelques jours et, en réponse à ce stimulus, on observe un ralentissement du rythme cardiaque du bébé ou un arrêt des pleurs. Ces battements ont un effet réconfortant car ils rappellent les battements du cœur de la mère pendant la vie in utero. A l'inverse, des battements plus rapides sont ensuite émis, on observe à ce moment là, une augmentation du rythme cardiaque du nouveau-né. Les bruits sont ressentis comme un danger par le bébé.

Une autre expérience, celle de FEIJOO [11] fait écouter, à travers un écouteur placé proche de la paroi abdominale, une séquence de basson de « Pierre et le loup » de Prokofiev pendant la période prénatale. A la naissance, on fait écouter à nouveau, chez les nouveau-nés stimulés pendant la vie in utero, la même séquence musicale. Chez la plupart d'entre eux, on observe une diminution ou l'arrêt des pleurs, voire même l'ouverture des paupières.

La même étude est réalisée avec des comptines ou des chansons lues par les futures mamans pendant leurs grossesses. La majorité des nouveau-nés préféraient la comptine ou la chanson perçue pendant la vie fœtale à une nouvelle comptine ou chanson.

L'ensemble de ces études montre bien que le fœtus est capable de percevoir certaines particularités sonores et de les associer à des ressentis de bien-être ou non.
Mais le plus intéressant dans ces expériences, est que le nouveau-né a la capacité de reconnaître un son ou plutôt une mélodie perçue in utero. Nous pouvons supposer qu'il y a eu une « mise en mémoire ». Elle va servir de point de référence dans la vie postnatale du nourrisson.

D'après QUERLEU, RENARD et al, 1987 [11] *« …l'enfant perçoit et mémorise des configurations sonores mélodiques dans lesquelles les variations de hauteur, les groupements rythmiques constituent des groupements essentiels. L'enfant peut ainsi avoir mémorisé un thésaurus de contours intonatifs maternels courants (…). Les apprentissages primaires et les acquisitions prénatales peuvent ainsi jouer un rôle dans l'adaptation au milieu extérieur… ».*

Les stimuli perçus pendant la vie fœtale « rôdent » le système auditif du futur bébé et restent dans sa mémoire afin de le préparer à ses premiers moments de vie.
Le nouveau-né construit son écoute bien avant sa naissance.

4 - Les différentes étapes du développement langagier chez le jeune enfant entendant

Si l'organe de l'audition est définitif à la naissance, les voies auditives périphériques arrivent à maturation à entre 5 et 10 ans [12]. La plasticité de l'oreille du jeune enfant ainsi que son activité cérébrale sont au maximum pendant sa croissance. Grâce à cette plasticité, l'enfant curieux de son environnement, va découvrir et apprendre sans prise de conscience [12].

Mais cet apprentissage suit un ordre chronologique bien précis et nécessaire à la bonne mise en place de son développement langagier.

Pour construire son éducation auditive et accéder à sa langue maternelle, l'enfant va passer par différents stades de développement [13] [16].
Son univers familial va être un véritable support d'apprentissage aussi bien sur le plan langagier, linguistique, psychomoteur qu'affectif.

Il existe deux grandes étapes : la période prélinguistique (de la naissance à 12 mois) et la période linguistique [13].

A sa naissance, le nouveau-né possède déjà une mémoire auditive qu'il a acquise pendant sa vie gestationnelle. Vers 6 semaines, il reconnaît la voix de sa mère à celle d'une autre personne grâce aux variations prosodiques et surtout, aux intonations prises par sa mère.
Dès 3 semaines, le nourrisson est capable de s'exprimer par le biais de ses cris. Il peut émettre quatre cris différents. Chaque cri porte une signification : cri de faim, de colère, de douleur, d'appel…[15].
Vers 2 mois, l'enfant émet ce qu'on appelle des roucoulements, des areuh…(d'après M. DELAROCHE) [13].

Vers 3/4 mois, il réagit parfaitement à son environnement sonore. Il sursaute, s'oriente vers la source sonore, arrête son activité, réagit aux voix.

Il commence à produire des vocalisations, de plus en plus diversifiées grâce à une meilleure maîtrise de son appareil phonatoire.

A 6 mois commence le stade de babillage qui va s'étendre jusqu'à 12/13 mois. D'abord l'enfant babille et fait divers bruits avec ses lèvres. Il apparaît le jasis, langage émis par le bébé lorsqu'il joue seul. Petit à petit, il produit des sons en alternant productions vocaliques et consonantiques autrement dit des syllabes.
Lorsque l'on s'adresse à lui, l'enfant répond par des vocalisations ou des babilles. C'est le proto-langage. Il apprécie les jouets sonores.

Vers le 12ème mois, il répond à l'appel de son prénom et il est capable de comprendre des mots simples ou des ordres donnés par son entourage. L'apparition des premiers mots est possible comme maman, papa.

Une expérience menée par de BOYSSON-BARDIES en 1982 [17] a tiré comme conclusion que « les bébés de huit à dix mois babillent dans leur langue maternelle ». En effet, on a fait écouter à des adultes de langues étrangères différentes (français, tunisien et chinois), le babillage de bébés appartenant à chacune des trois langues. Chaque adulte a reconnu, à l'écoute, le babillage appartenant à son groupe linguistique. Cette discrimination a pu être possible grâce à la structure prosodique du babillage proche de la langue maternelle.

A partir de 18 mois, l'enfant commence à émettre des mots indentifiables par son entourage. Il est apte à comprendre certaines phrases sans gestuelle. Il est capable d'associer un mot à une chose pour la désigner. Il y a l'apparition du non.

Vers 2 ans, le vocabulaire s'enrichit et un échange verbal commence à s'instaurer. Il utilise son nom ou celui de la personne en question dans une phrase simple (sujet et verbe).
Il est capable de retenir et de reproduire des chansons enfantines entendues et répétées.

A 3 ans, l'enfant participe activement aux conversations en n'hésitant pas à questionner ses proches. Les questions sont souvent : pourquoi, où, avec qui ?
Il apprécie les histoires et il est capable de restituer ce qu'il a perçu dans l'énoncé.
Il est capable de varier l'intensité de sa voix c'est-à-dire chuchoter ou parler plus fort.
Les pronoms personnels, je et tu, apparaissent dans son discours.

<u>Ainsi de manière plus globale, M. DELAROCHE note :</u>

- Entre 0 et 10 mois : stade de réception-perception auditive verbale,
- A partir de 10 mois : l'enfant commence à comprendre certains éléments du message verbal,

- Entre 18 mois et 2 ans : « il comprend tout ». «Tout » étant en fonction des stimulations langagières prodiguées par l'entourage.

En parallèle au développement langagier se fait le développement psycho-moteur. Le système auditif et cérébral fonctionne en complémentarité. Un retard dans l'un ou l'autre nécessite une prise en charge précoce pour éviter tout ralentissement du développement du jeune enfant.

Nous ne détaillerons pas volontairement cette partie et nous nous appuierons uniquement sur le système auditif.

Les différentes étapes détaillées ci-dessus représentent une norme. Certains enfants peuvent être en avance ou d'autres avoir un léger retard. Il est juste important que cela reste dans les limites d'âge.

Figure 3- Le développement langagier de l'enfant [16]

L'apprentissage de la langue maternelle par l'enfant ne s'apprend pas (sens propre) mais se fait par imprégnation. Les mécanismes nécessaires à cette communication orale et verbale se font de manière autonome. L'enfant n'a pas conscience de ce développement.

Dès ses premiers instants de vie, le nouveau-né baigne dans un environnement sonore familial, son futur paysage sonore. Le langage de ses parents va être un modèle pour l'enfant. Petit à petit, il va lui aussi, utiliser ses facultés de communication.

Le très jeune enfant fait d'abord travailler son écoute avant de parler.

Nous avons vu ci-dessus que dès sa naissance, le bébé est particulièrement sensible aux variations prosodiques. La prosodie, en particulier l'intonation, va jouer un rôle fondamental dans la mise en place de son langage et de son affectivité. Elle va structurer l'écoute de sa langue maternelle et faciliter la perception des informations de la parole. D'après de BOYSSON-BARDIES *« la prosodie naturelle force l'écoute des touts petits et les aide à porter leur attention sur les variations phonétiques. L'intonation serait une glu perceptive pour les séquences de parole. »* [17]

Mais un autre langage vient accompagner les variations prosodiques celui de la gestualité ou de la corporalité. Chaque variation est accompagnée d'un geste comme un instrument qui accompagne une chanson. Grâce à l'association du son et du geste, l'enfant sera d'autant plus attentif que la communication sera attractive. Cela lui donnera la volonté et le plaisir d'échanger oralement avec ses proches.
« Intonation, rythme, pauses et mouvements ont pour fonction de donner au langage des significations affectives (…) La parole est un ensemble de mouvements et ceux-ci sont produits par le corps. Gestes, attitudes, mimiques contribuent à créer la signification affective de ce qui est dit par les mots » de GAYDA-IBIB [17].

La première année est une étape primordiale chez le bébé, celle de l'apprentissage audio-phonatoire. En effet, en suivant le modèle adulte, l'enfant écoute et tente de reproduire ce qu'il a perçu. La boucle audio-phonatoire va lui permettre d'ajuster ses émissions vocales [19].

Progressivement, il va faire la distinction entre les bruits, les sons environnants, la musique et la parole. Il va pouvoir extraire les unités phonémiques de la parole et tenter de les reproduire en associant les sons avec les gestes articulatoires qu'il aura vus sur son modèle. L'enfant copie ce qu'il voit et entend. Il passera des cris à des vocalisations puis à des babilles, des syllabes, des mots ensuite des phrases de plus en plus complexes pour terminer par un langage oral, verbal complètement maîtrisé. L'enfant capte un ensemble d'informations. Il sélectionne ce dont il a besoin pour enrichir son potentiel linguistique.

La langue maternelle construit l'écoute et laisse une empreinte.

C) Apprentissage de la langue maternelle chez l'enfant malentendant

1 - Développement du langage chez l'enfant atteint de surdité

Dès que survient une altération du système auditif, le développement langagier peut être retardé ou compromis. L'environnement sonore n'est pas perçu normalement, il peut même être absent.

Les conséquences d'une déficience auditive varient en fonction [18] :

- du degré de surdité,
- de l'âge de l'enfant,
- de l'âge d'apparition de la surdité et du stade de développement du langage,
- de son évolution à court et à long terme et de ses variations,
- de l'existence d'autres pathologies,
- du temps écoulé ente l'installation de la surdité et le diagnostic,
- de la précocité de la prise en charge,
- de son environnement social.

Pour mieux comprendre les difficultés résultant d'une perte auditive, prenons l'exemple d'un bébé atteint de surdité sévère à la naissance donc probablement aussi postnatal.

Cependant, il est important de préciser qu'un enfant malentendant est un enfant qui va aussi construire son identité, évoluer et communiquer avec son entourage. Comme tous les enfants, il est doté d'une intelligence propre à lui et possède les mêmes capacités intellectuelles et psychologiques qu'un enfant entendant (sauf s'il y d'autres handicaps associés). La seule différence est sa déficience auditive qui va venir entraver son développement de manière plus ou moins importante.

Ainsi le nouveau-né arrive dans un monde sonore réduit ou inexistant. Il se trouve « coupé » de son paysage sonore, il ne peut pas construire son écoute. Il ne perçoit pas ou mal la voix de sa mère, élément important sur lequel se base son développement perceptif grâce aux variations prosodiques de sa langue maternelle.
Chaque son ou bruit l'entourant n'est pas perçu ou alors il est déformé. L'enfant reçoit des informations auditives erronées.

Nous avons vu précédemment que la première année du bébé est une période importante dans la mise en place de sa boucle audio-phonatoire. Chez l'enfant malentendant, l'apprentissage audio-phonatoire n'est pas optimal, voire même absent, car il ne s'entend pas parler. Il ne peut donc pas corriger ses émissions vocales par rapport à ce qu'il perçoit. Les vocalises sont présentes chez l'enfant malentendant comme chez l'entendant mais par faute d'être perçues et d'être comprises, elles disparaissent parfois chez certains d'entre eux, cela explique leur mutisme.

La reconnaissance et l'acquisition des sonorités de la langue ne peuvent être maîtrisées.

Son paysage sonore est réduit à son champ visuel. Il tente de reproduire ce qu'il voit par des gestes, des mimiques et des mouvements articulatoires. Son langage évolue peu ou mal. Les stades de développement du langage détaillés chez l'enfant entendant ne se mettent pas correctement en place. Sa communication avec autrui est compromise. L'enfant s'isole progressivement et se trouve dans un monde à part.

Il éprouve des difficultés dans ses représentations mentales car le système auditif et le cerveau fonctionnent de paire. Ainsi l'abstraction peut être difficile pour lui.

Le développement de l'enfant se trouve perturbé. Des troubles (langagiers, affectifs, sociaux, temporo-spatiaux, psychomoteurs et culturels) peuvent se manifester. Parfois l'identité et la personnalité de l'enfant peuvent être atteintes.

Pour pallier les conséquences de la surdité, une prise en charge précoce est indispensable.

2 - Quelles prises en charge peuvent-être envisagées ?

Plusieurs professionnels de santé interviennent dans la prise en charge de l'enfant malentendant.

a - Le diagnostic médical

Le spécialiste ORL ou le médecin phoniatre doit qualifier et quantifier la perte auditive par l'intermédiaire de nombreux tests subjectifs et objectifs (audiométrie tonale, vocale, impédancemétrie, PEA, otoémissions, imageries médicales…).
Il est nécessaire d'avoir recours à un bilan complet pour déterminer :

- le degré de la perte auditive,
- le type de perte, transmissionnelle, perceptionnelle ou mixte,
- les conséquences à court et long terme,
- l'existence d'autres pathologies associées,
- évaluer les connaissances langagières de l'enfant,
- …

Une fois le diagnostic établi, un véritable travail commence.

b - L'appareillage auditif

Une des premières solutions à la surdité se trouve être l'appareillage auditif.
Il faut redonner à l'enfant une perception auditive et le réintroduire dans son monde sonore pour qu'il puisse évoluer et se construire.

Plus l'appareillage est précoce et meilleurs seront les résultats.
Bien entendu les résultats dépendent de la surdité de l'enfant, de son âge mais aussi de son environnement familial et social.

Nous pouvons établir de façon globale les répercussions de certains degrés de surdité sur la perception du message oral et des sons environnants [57].

- surdité légère (21 à 40 dB) : la parole est perçue à une intensité normale mais moins bien en situation de chuchotement ou d'éloignement. Les bruits environnants sont entendus.
- surdité moyenne (41 à 70 dB) : la parole est perçue avec une intensité de voix plus élevée. La compréhension en situation de bruit est dégradée.
- surdité sévère (71 à 90 dB) : seuls, les sons très forts sont entendus. La parole n'est plus perçue sauf proche de l'oreille à une intensité de voix élevée.
- surdité profonde (91 à 119 dB) : les sons ou la parole ne sont plus perçus, sauf certains sons très forts.

L'appareillage est réalisé par l'audioprothésiste, spécialiste de l'enfant.

Il est important de signaler que chez des sujets différents ayant un même degré de surdité, la récupération auditive n'est pas identique.

Le professionnalisme de l'audioprothésiste est important dans la prise en charge de l'handicap. Il a à charge un enfant dont le développement linguistique est remis en question.

Mais l'orthophoniste, autre acteur indispensable dans le bon développement linguistique de l'enfant malentendant, va rapidement entrer en jeu dans sa prise en charge.

c - La rééducation orthophonique

L'orthophoniste, spécialiste des personnes atteintes de troubles du langage et de la communication est une aide non négligeable [20].

En parallèle aux aides auditives, l'orthophoniste accroît les résultats de celles-ci au fur et à mesure de ses séances rééducatives.

Il rééduque l'enfant sur trois niveaux :

- Son écoute : Par un entraînement auditif, il va sensibiliser l'enfant aux bruits environnants et habituels. Il va tenter de l'aider à percevoir son univers sonore et à construire son écoute.

- Son langage : Plusieurs points sont à prendre en considération : le contrôle de sa voix, l'articulation des sons et l'intégration du vocabulaire usuel. Par divers exercices de répétitions, il apprend à l'enfant, à régler sa voix en intensité et en qualité (travail sur la boucle-audiophonatoire). L'enfant va apprendre à prononcer des mots et des phrases pour faire travailler son articulation. L'orthophoniste n'hésitera pas au fur et à

mesure de l'apprentissage d'ajouter de nouvelles notions lexicales pour construire et diversifier le vocabulaire du jeune enfant.

- La lecture labiale : Ne pouvant pas percevoir la globalité du message oral, l'enfant doit apprendre à utiliser des informations visuelles pour compléter sa compréhension, l'orthophoniste sera le plus à même de perfectionner cet apprentissage.

Au gré de ses séances, l'orthophoniste usera de manifestations physiques telles que des mimiques, des regards et des attitudes corporelles divers pour rendre plus attrayante la communication avec son jeune patient.

Note importante : Dans le cas d'un adulte devenu malentendant et appareillé, l'orthophoniste travaillera sur les mêmes points que chez le jeune enfant, à la grande différence, que la langue maternelle de l'adulte a été entendue correctement et qu'elle lui est acquise. Le travail de l'orthophoniste consiste davantage à restimuler l'oreille de son patient, qui a pu être « endormie » suite à la perte auditive. Il lui apprend à placer sa voix, à utiliser la lecture labiale et à adopter des techniques de compensations.

Chaque prise en charge est différente mais l'objectif à atteindre reste le même : **PERCEVOIR, ENTENDRE ET COMPRENDRE.**

Le sujet de ce mémoire, étant l'apprentissage d'une langue étrangère, l'anglais, par une personne malentendante, il est indispensable de décrire notre premier apprentissage, celui de la langue maternelle.

Dans cette première partie, il a été intéressant de définir certaines notions à la base de notre sujet afin de mieux comprendre l'ensemble de ce mémoire. La linguistique générale nous a permis de différencier langage, langue et parole. Nous avons vu ce qui constitue une langue et, nous pouvons dire qu'elle est un véritable code langagier qui obéit à des règles précises et, la parole est l'utilisation de celle-ci. Cependant l'acte de communication n'implique pas seulement la langue mais fait appel à un ensemble d'éléments englobant cette dernière. La gestualité, la corporalité et l'affectivité viennent enrichir le discours pour le rendre plus perceptif et captivant. Chaque individu est doté de son propre paysage sonore construit au gré de ses années vécues depuis sa naissance. Ce paysage sonore dépend de la langue maternelle, de l'expérience sonore et culturelle, et du milieu social de chacun.

Cependant l'acteur principal, dans toute cette organisation, se trouve être l'audition. Pour comprendre la mise en place du processus de la langue, il était nécessaire de partir du commencement, la naissance. Le langage n'est pas acquis à la naissance mais il se construit petit à petit en respectant un ordre chronologique.

L’univers sonore et la langue maternelle dans lesquels baigne le nouveau-né vont venir éduquer sa perception auditive. Il en découlera un développement complet aux niveaux sensoriels et psycho-moteurs. Lors d’un déficit auditif, le développement langagier se trouve bouleversé. Nous avons mis en comparaison l’acquisition de la langue chez l’enfant entendant et malentendant. Pour pallier les séquelles de la surdité, des solutions performantes existent comme l’appareillage auditif et la rééducation orthophonique.

A présent, nous allons aborder une partie plus technique, celle de la phonétique française et anglaise.

II La phonétique française et anglaise

A) Rappel historique, l'origine de la langue française et anglaise

Il existe une très grande diversité de langues naturelles dans le monde. Beaucoup d'entre elles se regroupent au sein d'une même famille ayant la même origine. Les langues, française et anglaise, ont pour origine commune la langue indo-européenne. Cette langue fut parlée en Europe et en Inde entre 6500 et 5500 avant J-C d'où l'attribution du nom « indo-européen » [21].

Suite à l'immigration des populations, la langue indo-européenne s'est diversifiée en « sous-famille ».

Ainsi, le français fait partie des langues italiques et l'anglais des langues germaniques (voir Annexe 2).

Chaque langue est issue de différents dialectes dus aux multiples invasions tout au long de l'histoire. Chaque dialecte a laissé ses traces. Ainsi, les langues ont connu, au fil des années, des changements au niveau phonologique, lexical, sémantique et grammatical.

A présent, retraçons l'évolution, des deux langues, le français et l'anglais, à travers notre histoire.

1 - Les origines du français et ses influences linguistiques

La langue française est issue en grande partie du latin. En effet, lors de l'invasion de la Gaule par les Romains en 52 avant J-C, la langue gauloise s'est dissipée progressivement laissant la place au Latin. A partir du IVème siècle, le latin se retrouve imprégné de mots germaniques suite aux diverses invasions.

Vers les Xème-XIIIème siècles, le français apparaît, c'est l'ancien français issu de plusieurs dialectes comme les langues d'Oc et d'Oil. Il est encore proche du latin. Pendant cette période, le français s'enrichit également de mots normands et arabes.

Au XVIème siècle, la langue française continue à évoluer. D'autres mots issus du latin et de l'italien se rajoutent. C'est l'époque du Moyen français.

A partir du XVIIIème siècle, la langue se stabilise. Elle emploie des nouveaux termes orientaux et anglais.

Le français moderne ou actuel est marqué par l'apparition d'un vocabulaire plus technique issu des nombreuses avancées technologiques. [22]

2 - Les origines de l'anglais et ses influences linguistiques

A son origine, l'anglais provient de langues germaniques suite aux invasions de tribus germaniques en Bretagne [23].
Vers 450-1100 ans, on a, ce qu'on appelle le vieil anglais ou « l'anglo-saxon ».
Cette version de l'anglais résulte de l'évolution de la langue germanique.

Vers 1100- 1500 ans, les normands pénètrent sur le territoire anglais. La langue « franco-normand » est utilisée. Plus tard, la langue anglaise domine à nouveau mais des mots français persistent, c'est le moyen anglais.

L'anglais moderne apparaît vers 1500-1800. C'est un mélange de langues d'origines franco-normand et anglo-saxon.

La langue anglaise s'est enrichie notamment grâce à sa puissance coloniale vers le 16ème siècle, empruntant des mots nouveaux à de nombreuses cultures conquises à travers le monde.

L'anglais est le plus répandu dans le monde de par son passé de superpuissance coloniale qui a su imposer sa culture dans les différentes colonies et, ensuite, par la révolution industrielle.

Les langues françaises et anglaises sont toujours restées étroitement liées par leurs échanges lexicaux au cours de l'histoire.

Depuis, la linguistique a vu naître une nouvelle science qui s'intéresse aux sons de notre système de communication : La phonétique et la phonologie.

B) La phonétique et la phonologie

L'abbé ROUSSELOT est à l'origine du fondement de la phonétique. Il a affirmé que le travail du phonéticien se résume à une seule phrase « Savoir écouter et comparer, c'est tout l'art du phonéticien » [24].
Cependant, la phonétique est un domaine très large et très complexe. Il est évident qu'il faut en comprendre le sens pour l'aborder plus finement.

La phonétique et la phonologie sont deux disciplines bien distinctes, ayant pour point commun l'étude de la langue. Chacune d'elles a une fonction clairement définie.

La phonétique est l'étude des sons de la parole. Elle se divise en différentes parties, dont les plus couramment utilisées sont la phonétique acoustique et la phonétique articulatoire.

- **La phonétique acoustique**, nouvelle science, étudie les structures des sons. Elle s'intéresse aux éléments constitutifs d'un son comme la fréquence, l'amplitude et la durée,
- **La phonétique articulatoire** fait appel à l'anatomie de notre système phonatoire. Elle tente d'expliquer comment sont produits les sons que nous émettons sons. Elle détaille les différents éléments d'articulations ou d'émissions indispensables aux sons de notre langage.

La phonologie aborde les sons dans leur système, la langue. Elle comprend deux branches, la phonologie segmentale et suprasegmentale.

- **La phonologie segmentale** étudie les unités distinctives de la chaîne parlée. Ce sont les phonèmes. Chaque langue a un nombre de phonèmes propres à son système,
- **La phonologie suprasegmentale** se charge de l'aspect prosodique de la langue. Elle s'intéresse à l'intonation, le rythme et l'accent.

A présent, nous aborderons plus précisément la phonétique articulatoire et la phonologie puis nous comparerons le français et l'anglais.

Le traitement de la phonétique acoustique ne sera volontairement pas abordé car il n'est pas essentiel à la compréhension de ce mémoire.

1 - La phonétique articulatoire

a - Les organes de la parole

Notre capacité à la phonation est possible grâce à la réunion de plusieurs organes.
Notre système phonatoire est composé de résonateurs et d'articulateurs à l'origine de la production des sons et de leur identité acoustique [25].

Il est constitué de trois ensembles d'organes ayant chacun un rôle bien spécifique :

- **les organes respiratoires.** C'est le point de départ de toute production sonore. Un flux d'air est généré par les poumons et le thorax. L'air est nécessaire pour la phonation,

- **les organes phonatoires.** Il s'agit des cordes vocales, qui vont agir comme des oscillateurs. Elles sont à l'origine du voisement et des variations prosodiques,

- **<u>les organes articulatoires.</u>** Ce sont tous les obstacles présents sur le passage du flux d'air. Ils sont responsables alors, de la production des sons du langage par un phénomène de résonance et d'articulation.

Nous pouvons citer : le pharynx, la cavité buccale, la cavité labiale, les fosses nasales et deux clapets (la luette et l'épiglotte).

Ils sont complétés eux-mêmes par des articulateurs.

Un articulateur est le rapprochement entre deux parties du conduit vocal pour produire les sons.

<u>Il y a deux types d'articulateurs :</u>

- **Les articulateurs supérieurs :** la lèvre supérieure, les dents supérieures, les alvéoles, le palais dur, le voile du palais, la luette, le pharynx et la glotte,
- **Les articulateurs inférieurs :** la lèvre inférieure, la pointe de la langue, le dos de la langue, la racine de la langue.

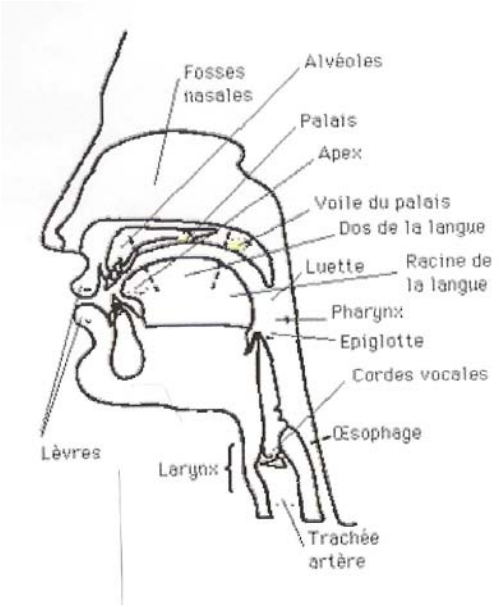

Figure 4- Les organes de la parole [25]

b - L'articulation des consonnes et des voyelles

Lorsque nous parlons, nous émettons des sons, qui en s'associant, contribuent à diffuser des messages oraux et verbaux. Ces sons sont des consonnes et des voyelles.

Les consonnes et les voyelles sont produites par notre système phonatoire mais elles ne sont pas émises et articulées de manière identique dans le conduit vocal.

Afin des les différencier, on classe les consonnes et les voyelles selon plusieurs paramètres articulatoires.

- Les consonnes

Les paramètres articulatoires des consonnes sont :

- **Le lieu d'articulation** est le point de contact entre deux articulateurs. Il représente aussi le lieu où la constriction est maximale.

- **Bilabiale** : lèvre inférieure et lèvre supérieure,
- **Labio-dentale** : les dents supérieures avec la lèvre inférieure,
- **Dento-alvéolaire ou apico-dentale** : les dents supérieures avec les alvéoles ou l'apex de la langue,
- **Pré-palatale ou palato-alvéolaire** : la langue entre les alvéoles et le palais dur,
- **Médio-palatale** : centre de la langue sous le palais dur ou mou,
- **Vélaire** : le palais mou ou voile du palais,
- **Uvulaire** : la luette,
- **Glottal** : la glotte.

- **Le mode d'articulation.** Il représente l'effet acoustique produit. C'est la manière dont est modifiée la colonne d'air au lieu d'articulation.

- **Mode occlusif (plosif)** : Le conduit vocal est fermé et le passage de l'air est interrompu pendant l'émission de la consonne. Un bruit de plosion est émis,
- **Mode fricatif** : Le passage de l'air n'est pas stoppé mais il est fortement obstrué dans le conduit vocal. Lors du passage de l'air, il y a un bruit de friction. Deux types de fricatives existent : sifflante et non sifflante. Lors de la sifflante, la langue est creusée au milieu,
- **Mode approximant** : L'air est moins obstrué que pour le mode occlusif,
- **Mode latéral** : L'air s'échappe par les côtés du conduit vocal,
- **Mode vibrant** : l'apex ou la luette se met à vibrer.

- **Le voisement.** Il caractérise la vibration des cordes vocales. On parle de sons voisés ou sonores (vibration des cordes vocales) et de sons non voisés ou sourds (pas de vibration des cordes vocales).

- **Le mode oral/nasal.** C'est le passage ou non de l'air par les fosses nasales.

- Les voyelles

Les paramètres articulatoires des voyelles sont :

- **La position de la langue**, à l'avant ou à l'arrière dans la cavité buccale

- **Antérieure** (langue positionnée dans la région pré-palatale),
- **Postérieure** (langue positionnée dans la région post-palatale),
- **Centrale** (langue positionnée dans la région médio-palatale).

- **Le degré d'ouverture** (degré d'abaissement de la mâchoire et de la langue) ou d'aperture de la cavité buccale caractérise le point de constriction maximale de la voyelle. La voyelle est dite :

- **Ouverte/mi-ouverte,**
- **Fermée/mi-fermée.**

- **La labialisation**. C'est la forme prise par les lèvres, leur ouverture, leur étirement et leur avancement.

Elle peut être :

- **Arrondie dit labialisée,**
- **Non arrondie ou étirée dite non-labialisée,**
- **Normale.**

- **Le mode oral/nasal** comme pour les consonnes

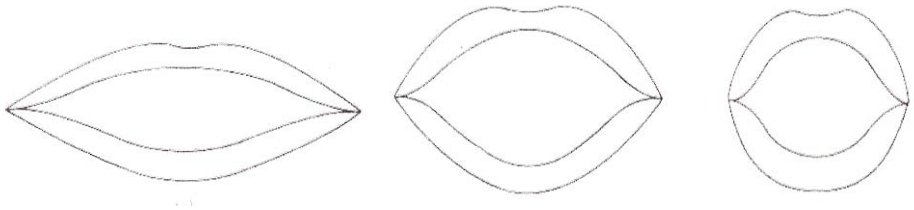

Figure 5- Les différentes formes de lèvres [25]

Les voyelles sont représentées sur des axes, en fonction de leur degré d'ouverture et de leur antériorité (position de langue). Cette représentation est appelée le triangle vocalique.

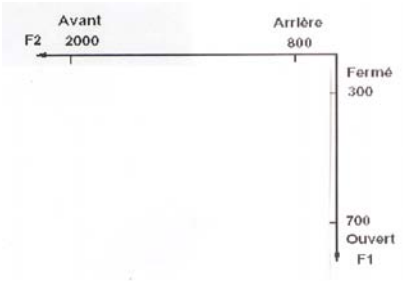

Figure 6- Axes d'organisation des voyelles [25]

- Les semi-voyelles

Une semi-voyelle se situe entre la consonne et la voyelle. C'est une consonne dont l'articulation ressemble à une voyelle fermée.

2 - La phonologie

Chaque langue a son propre système de sons. La phonologie, appelée aussi phonétique fonctionnelle, permet de comprendre l'organisation des sons dans les différentes langues et leurs différences, permettant de les distinguer.

a - La phonologie segmentale

Dans ce domaine, on s'intéresse aux sons, à leur fonction distinctive dans le système de la langue. Cela nous amène à faire la différence entre le son et le phonème pour distinguer le mot [26].

Deux termes techniques sont à la base de la phonologie segmentale.
- **un phonème** est la plus petite unité distinctive que l'on peut segmenter dans la chaîne parlée.
- un même phonème peut être prononcé différemment selon sa place dans le mot. On l'appelle un « **allophone** ».

Dans les transcriptions phonologiques, un phonème est représenté entre deux barres obliques, par exemple le phonème l est noté /l/.

Dans les transcriptions phonétiques, le code utilisé est entre crochets **[ ]** . Les transcriptions se font à l'aide d'un alphabet phonétique (API, Alphabet Phonétique International). Il caractérise la prononciation orale du son.

Cette science étudie les phénomènes pouvant influencer la prononciation de mots selon la place du phonème par rapport à un autre.

b - La phonologie supra-segmentale

La phonologie supra-segmentale est un domaine qui s'intéresse aux variations prosodiques [26]. La prosodie fait intervenir des variations acoustiques.
Ces éléments acoustiques sont la fréquence fondamentale, la durée, l'intensité, le timbre et les pauses.

Rappel de certains termes appartenant à la phonétique acoustique

- **La fréquence fondamentale** détermine la hauteur tonale d'un son. La variation dans le temps de la hauteur contribue à la mélodie. Elle permet de qualifier si un son est plutôt grave ou aigu. La hauteur est aussi appelée la fréquence, elle s'exprime en Hertz,
- **L'intensité** est le niveau sonore d'un son. Elle s'exprime en décibels (dB),
- **La durée**. Elle s'exprime en unité de temps, principalement en seconde. En général, elle est analysée en parallèle d'un autre paramètre comme la fréquence ou l'intensité,
- **La pause** détermine le silence sonore ou non entre des mots ou des phrases. Elle est caractérisée par sa durée et son intensité,
- **Le timbre** (voir partie B) 1) p 8).

La prosodie implique trois domaines principaux [25] [27]:

- L'intonation,
- L'accentuation,
- Le rythme.

L'intonation est la mélodie ou la ligne musicale de la phrase. Pendant l'émission de la phrase, il y a une variation de la ligne mélodique qui est accompagnée surtout d'une variation de la hauteur (fréquence fondamentale). Elle est suivie aussi de variations de l'intensité et de la durée. Dans une phrase ou un énoncé, il y a des moments de pause qui permettent de les segmenter en unités intonatives appelées « intonèmes ». Cette segmentation facilite la compréhension.
L'intonation prise par le sujet sera différente en fonction du type de phrase sélectionnée (phrase interrogative, affirmative, négative…). Elle permet de distinguer un mode d'expression logique d'un autre ou une simple attitude émotive d'une autre (Delattre).
L'intonation permet de créer un sens à l'énoncé et d'en transmettre les émotions.
Le rythme et l'accentuation participent étroitement à la construction de la mélodie.

L'accentuation est différente selon les langues. Dans chaque langue, elle est importante car elle apporte le rythme à l'énoncé.
Il existe plusieurs accents mais le principal est l'accent lexical.
L'accent lexical est un accent de mot ou encore de morphème. Cet accent est imposé, il dépend des critères grammaticaux, historiques et du contenu de la phrase.
Pour donner une définition plus claire, l'accent est la mise en valeur d'une syllabe (unité accentuable) au sein d'un mot ou morphème (unité accentuelle) ou d'un groupe de mots. Elle a une fonction démarcative car sa présence facilite le découpage de la chaîne parlée. Son accentuation se fait par des variations acoustiques comme l'allongement de la durée, l'augmentation de l'intensité et de la hauteur de la voix.

Il existe aussi l'accent d'insistance, il n'est pas obligatoire et a un rôle plutôt affectif. Il s'ajoute à l'accent lexical. Il se traduit par une augmentation de l'intensité de l'accent du mot.

Cependant selon certaines langues, l'accent peut-être fixe ou libre. Lorsque l'accent se trouve toujours sur la même syllabe du mot, l'accent est dit fixe.
Par contre, quand celui-ci peut aller sur n'importe quelle syllabe du mot, l'accent est libre. Cela nécessite d'avoir une bonne connaissance de la langue et une bonne écoute.

Le rythme est donné par les différentes positions prises par les accents dans l'énoncé. Il est différent d'une langue à une autre car l'accentuation n'est pas réalisée de la même façon. L'accent lexical est aussi nommé l'accent rythmique.

Conclusion sur les variations observées selon les différents éléments prosodiques :

- l'intonation : on observe une variation de la ligne musicale au point de vue de la hauteur, de l'intensité et de la durée,
- l'accentuation : c'est une variation de durée et d'intensité,
- le rythme : il fait intervenir un changement de hauteur et de durée. Le rythme dépend de l'accentuation.

La syllabation est un autre phénomène à prendre en compte dans les éléments prosodiques, il joue un rôle dans l'organisation du rythme [29].
Rappelons ce qu'est une syllabe. Une syllabe est la plus petite unité de combinaison de sons et la plus petite unité segmentable d'un mot ou d'un énoncé. C'est une unité prosodique.

La syllabation consiste à découper les mots en syllabes. Elle obéit à des règles phonologiques.

On parlera aussi d'enchaînements vocaliques, consonantiques et des liaisons.
Ils peuvent influencer la segmentation et l'organisation du rythme de la chaîne phonique.

A présent, dirigeons notre étude phonétique et phonologique vers des exemples plus concrets. Prenons nos deux langues et déterminons les caractéristiques de chacune d'elles afin de les comparer.

Nous étudierons également les grands points importants de la phonétique.

C) Le système phonétique français

La langue française est constituée de 36 phonèmes : 16 voyelles (12 voyelles simples et 4 voyelles nasales) et 20 consonnes.

- Les phonèmes [25]

- Les voyelles et leurs articulations

Les voyelles simples (orales)

Les paramètres articulatoires des voyelles sont définis comme suit :
/phonème/, mot incluant le phonème, (position antérieure/postérieure, labialisation, aperture)

/i/ l**i**t (antérieure, lèvres étirées ou voyelle non-labialisée, fermée)
/e/ pr**é** (antérieure, lèvres étirées ou voyelle non-labialisée, mi-fermée)
/ɛ/ v**e**rte (antérieure, lèvres étirées ou voyelle non-labialisée, mi-ouverte)
/a/ b**a**s (antérieure, lèvres étirées ou voyelle non-labialisée, ouverte), appelée voyelle centrale
/ɑ/ **â**ne existe pratiquement plus remplacé par le /a/
/y/ fl**û**te (antérieure, lèvres arrondies ou voyelle labialisée, fermée)
/ɸ/ p**eu** (antérieure, lèvres arrondies ou voyelle labialisée, mi-fermée)
/œ/ p**eu**r (antérieure, lèvres arrondies ou voyelle labialisée, mi-ouverte), appelée voyelle centrale
/ə/ j**e**, instable, il peut être muet
/u/ l**ou**p (postérieure, lèvres arrondies ou voyelle labialisée, fermée)
/o/ d**o** (postérieure, lèvres arrondies ou voyelle labialisée, mi-fermée)
/ɔ/ p**o**rte (postérieure, lèvres arrondies ou voyelle labialisée, mi-ouverte)

Les quatre voyelles nasales

/ɔ̃/ b**on** (postérieure, lèvres arrondies ou voyelle labialisée, mi-fermée)
/ɑ̃/ t**em**ps (postérieure, lèvres arrondies ou voyelle labialisée, ouverte)
/ɛ̃/ f**in** (antérieure, lèvres étirées ou voyelle non-labialisée, mi-ouverte)
/œ̃/ **un** (antérieure, lèvres arrondies ou voyelle labialisée, mi-ouverte)

Remarque : les voyelles postérieures ou arrières sont toujours arrondies donc labialisées.

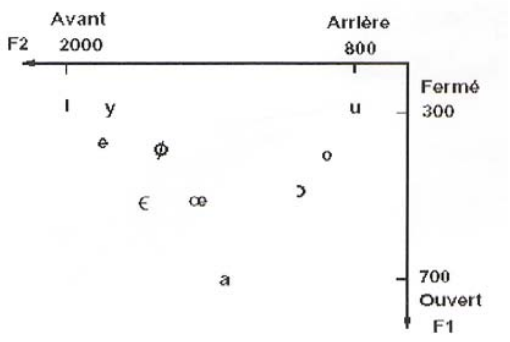

Figure 7- Le triangle vocalique des voyelles françaises [25]

L'articulation des voyelles est représentée en fonction du degré d'ouverture des lèvres sur l'axe vertical, de leurs étirements sur l'axe horizontal et de leurs antériorités sur l'axe antéro-postérieur.

- Les consonnes et leurs articulations

L'articulation des consonnes est représentée sur le tableau ci-dessous.
Les traits articulatoires sont caractérisés par le mode, le lieu, le voisement, oral ou nasal.

/p/ **p**ar
/t/ **t**ard
/k/ **c**ol
/b/ **b**on
/d/ **d**on
/g/ **g**are
/m/ **m**a
/n/ **n**id
/ŋ/ park**ing**
/ɲ/ a**gn**eau
/f/ **f**ort
/s / **s**on
/ʃ/ **ch**at
/v/ **v**ous

/z/ **z**este
/ʒ/ **j**our
/ʀ/ **r**iz
/l/ **l**ait

<u>Les semi-voyelles</u>

/j/ b**i**ais
/w/ m**o**i
/ɥ/ l**u**i

	Bilabiales	Labio-dentales	Dento-Alvéolaires	Pré-palatales	Médio-palatales	Vélaires	Uvulaires	Glottal
Occlusives								
Sourdes	p		t			k		ʔ
Sonores	b		d			g		
Fricatives								
Sourdes		f	s	ʃ				h
Sonores		v	z	ʒ				
Approximantes			ɹ		j, ɥ	w	ʁ	
Nasales	m		n		ɲ	ŋ		
Vibrantes			r				R	
Latérale			l					

Figure 8- Les traits articulatoires des consonnes françaises [25]

- organisation prosodique du français

L'accent lexical ou rythmique de la langue française est fixe [29].
Il se situe toujours sur la dernière syllabe.
Exemple : international, surprenante
Dans une phrase, celle-ci est segmentée en groupes de mots ou groupes rythmiques, l'accentuation se porte alors sur la dernière syllabe de chaque groupe de mots.
Exemple : Pascal et ses enfants/sont allés/à la montagne/hier matin/avec des copains.

L'accentuation se traduit par une augmentation de la durée de la syllabe. Le rythme est régulier car il y a une égalité syllabique. C'est pour ces raisons, que la langue française est appelée langue syllabique.

Le français construit son rythme sur les syllabes.

D'autres accents sont présents dans la langue française : l'accent d'insistance affective et intellectuelle. Il est produit en plus de l'accent rythmique. C'est un accent de force porté sur la première syllabe du mot sur lequel on souhaite insister. Le locuteur choisit où il souhaite placer l'accent.

La langue française est dotée de nombreuses variations mélodiques qui diffèrent selon l'attention recherchée par le sujet dans son énoncé [29] [31].
Parmi les plus fréquentes intonations, il existe :

- l'intonation montante,
- l'intonation descendante,
- l'intonation plate.

Elles sont utilisées selon le type de la phrase et sa fonction voulue (démarcative, syntaxique, distinctive, expressive et communicative).

- **L'intonation ascendante ou montante** permet d'exprimer une finalité, une interrogation, un ordre ou une exclamation,
- **L'intonation descendante** exprime une continuation, une interrogation et une implication,
- **L'intonation sera plutôt plate,** lorsque l'on souhaite représenter une parenthèse dans son discours.

Tout au long d'un discours, une alternance d'intonations montantes et descendantes se succède. Cependant, l'intonation dominante reste l'intonation ascendante dans la langue française (bas/haut) (Delattre) En début de phrase, la première syllabe débute à un niveau de voix assez bas pour remonter, au fur et à mesure, à un niveau de voix élevée sur la dernière syllabe de la phrase.

Par sa rythmique régulière, la variation mélodique du français reste assez plate.

Exemple :

- « Tu viens ? » = intonation montante,
- « Range ta chambre. » = ordre, intonation descendante,
- « Je ne sais pas. » doute, intonation plate.

La syllabation dans la langue française.

En français, lorsque l'on découpe un mot, il y a autant de syllabes qu'il y a de voyelles.

Exemple : tapis = ta pis, 2 syllabes avec 2 voyelles.

Par contre, quand deux consonnes se suivent dans un mot, il y a deux possibilités :

- on ne prononce qu'une seule consonne

Exemple : « atténuer », un seul [t].

- on prononce les deux consonnes qui se suivent, c'est ce qu'on appelle la gémination.

Exemple : « immense », deux [mm].

La langue française est une langue à syllabation ouverte. Ses syllabes sont dites ouvertes c'est-à-dire qu'elles se terminent par une voyelle prononcée [32].

Exemple : BOU-TON, FON-DA-MEN-TAL.

Lorsqu'il s'agit de phrases, on ne parle plus de syllabation mais d'enchaînements vocaliques, consonantiques et de liaisons [36].

Un enchaînement vocalique est un mot qui se termine par une voyelle et le mot qui suit commence par une voyelle. Dans ce cas, on prononce les deux voyelles comme deux syllabes. On ne fait pas de pause entre les deux.

Exemple : « Ca y est ? »

Dans un enchaînement consonantique, on prononce la dernière consonne du mot et la première voyelle du mot suivant.
Exemple : « Il habite à Paris »

Les liaisons sont des phénomènes bien présents dans le français. Ils consistent à lier certains mots entre eux. On parle de liaison lorsqu'un mot se termine par une consonne et que le suivant commence par une voyelle.
Certaines liaisons dans la langue française ne sont pas en accord avec la graphie du mot. Elles se prononcent différemment.
Exemple : la liaison de « les enfants » se prononce [z] pour le « s »

D) Le système phonétique anglais

On s'intéresse à l'anglais britannique appelé le Received Pronunciation (RP).
Le RP est la version anglaise utilisée dans l'enseignement de l'anglais, langue étrangère [30] [33] [34] [35] [29].
La langue anglaise comprend 44 phonèmes dont 20 voyelles (12 simples et 8 diphtongues) et 24 consonnes.

- Les phonèmes

- Les voyelles et leurs articulations

Les voyelles simples ou pures sont dites aussi monophtongues.

/iː/ ch**ee**se (antérieure, fermée)
/ɪ/ p**i**g (antérieure, mi-fermée)
/ɛ/ b**e**d (antérieure, mi-ouverte)
/æ/ c**a**t (antérieure, ouverte)
/ɑː/ sh**a**rk (postérieure, ouverte)
/ɒ/ d**o**g (postérieure, ouverte)
/ɔː/ f**o**rk (postérieure, mi-ouverte)
/ʊ/ b**oo**k (postérieure, mi-fermée)
/uː/ f**oo**d (postérieure, fermée)
/ʌ/ b**u**s (centrale, fermée)
/ɜː/ b**i**rd (centrale,mi-ouverte)
/ə/ **a**bout (centrale, mi-ouverte)

Parmi les voyelles pures, il faut distinguer les voyelles brèves ou lâches de celles tendues ou longues. La différence entre une voyelle brève ou tendue est un allongement de la prononciation de la voyelle. Ainsi, une voyelle longue implique un son plus long. Elle est plus nette qu'une voyelle brève.

Elle se représente avec deux points (ː).
Nous avons cinq voyelles longues : /iː/, /ɑː/, /ɔː/, /uː/, /ɜː/.
Exemple : Pour le son [i], lorsque l'on prononce bid et bead, la différence est, pour bid, on a une voyelle lâche /ɪ/ et pour bead, on a une voyelle tendue /iː/.

Il est important de noter que le phénomène de nasalité n'existe pas dans les voyelles anglaises.

Les diphtongues

Ce sont des voyelles propres à la langue anglaise, elles n'existent pas dans la langue française. Elles sont composées de deux phonèmes donc de deux sons qui se suivent. Ces sons sont produits par « glissement » entre deux zones vocaliques. Ces voyelles ne sont pas clairement perceptives. Seul leur point de mélange est perçu. Les diphtongues sont toujours longues.
/ɛ ɪ/ n**a**me
/a ɪ/ b**i**ke
/ɔ ɪ/ b**oy**
/ə ʊ/ b**oa**t
/a ʊ/ h**ou**se
/ɪ ə/ b**ee**r
/ɛ ə/ ch**ai**r
/ʊ ə/ p**oo**r

Les articulations sont celles des voyelles pures. On prononce le premier phonème puis le second. On a un enchaînement de deux sons avec différentes caractéristiques articulatoires.
Exemple : pour la diphtongue /ɛ ɪ/ le mot « snake », on prononce le /ɛ/ puis le /ɪ/ ainsi on a d'abord une voyelle antérieure et mi-ouverte puis une voyelle antérieure et fermée.

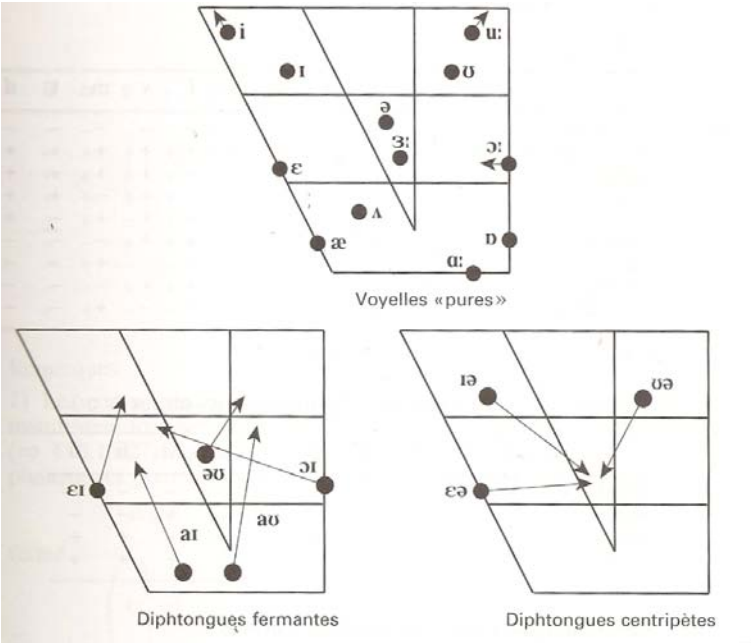

Figure 9- Les triangles vocaliques des voyelles anglaises [34]

Il y a des diphtongues fermantes et centripètes [34].

Les triphtongues

Leur réalisation recopie celle des diphtongues mais ce sont des voyelles à trois suites de sons. Elles sont spécifiques à la langue anglaise mais elles ne sont pas très fréquentes.

Il en existe deux :
/aɪə/ que l'on retrouve dans client
/aʊə/ que l'on retrouve dans hour

- Les consonnes et leurs articulations

/p/ **p**in	/ʃ/ **sh**oe
/b/ **b**in	/ʒ/ rou**ge**
/t/ **t**in	/tʃ/ **ch**in
/d/ **d**in	/dʒ/ **j**am
/k/ **k**id	/h/ **h**it
/g/ **g**un	/m/ **m**ight
/f/ **f**un	/n/ **n**ight
/v/ **v**an	/l/ **l**ake

/θ/ **th**ink
/ð/ **th**ey
/s/ **s**ay
/z/ **z**oo
/r/ **r**at
/ŋ/ si**ng**

Les semi-voyelles

/j/ **y**oung
/w/ **w**ater

Comme pour la langue française, les consonnes anglaises se classent selon le mode d'articulation, le lieu d'articulation, le voisement, l'oralité et la nasalité. Les modes et les lieux d'articulation sont similaires à ceux du français.

Cependant la langue anglaise comprend un mode et deux lieux d'articulation supplémentaires, le mode affriqué et les dentales.

Dans le mode affriqué, les consonnes commencent comme des occlusives ou plosives et se terminent comme des fricatives.

Pour l'articulation des consonnes dentales, la langue touche les dents supérieures.

Dans les consonnes alvéolaires, la langue est en contact avec les alvéoles supérieures.

	bilabiales	labio-dentales	dentales	alvéolaires	post-alvéolaires	palato-alvéolaires	palatales	vélaires	glottales
plosives	p b			t d				k g	
affriquées						tʃ dʒ			
fricatives sifflantes				s z		ʃ ʒ			
fricatives non-sifflantes		f v	θ ð						h
nasales	m			n				ŋ	
liquides				l	r				
semi-voyelles							j	w	

Figure 10- Les traits articulatoires des consonnes anglaises [33]

Les consonnes voisées ou sonores sont /b/, /d/, /g/, /v/, /ð/, /z/, /ʒ/, /dʒ/, /m/, /n/, /ŋ/, /l/, /r/, /w/ et /j/.
Les consonnes non-voisées ou sourdes sont /p/, /t/, /k/, /f/, /θ/, /s/, /ʃ/, /tʃ/ et /h/

Les consonnes sonores /m/, /n/, /ŋ/, /l/, /r/, /w/ et /j/ peuvent être sourdes au contact d'une consonne sourde. On dit que ces consonnes sont des allophones car elles changent d'articulation au contact d'un autre phonème.

- organisation prosodique de la langue anglaise

L'accent lexical ou rythmique de la langue anglaise est libre.
Il varie selon la place de la syllabe dans le mot et de son origine dans la langue. L'accent permet de différencier des mots comme par exemple un mot et un verbe de même orthographe (en anglais beaucoup de mots représentent les deux formes). Les mots grammaticaux (pronoms, prépositions et auxiliaires) sont peu accentués.

La syllabe accentuée est appelée l'accent tonique. Chaque mot possède sa propre caractéristique accentuelle.
Exemple : surprising et international

Il existe plusieurs degrés d'accentuation (degré 1=accent primaire, degré 2=accent secondaire et degré 3=accent tertiaire). Dans un même mot, il peut y avoir plusieurs degrés d'accentuation. L'accentuation engendre une augmentation de la hauteur, de l'intensité et de la durée de la syllabe. Il y a alors une variation d'accentuation entre syllabes accentuées et inaccentuées. Les syllabes inaccentuées sont très faibles, elles peuvent être neutralisées ou éliminées. Ceci est appelé la « réduction vocalique » car il y a une altération du timbre de la voyelle de la syllabe faible ou inaccentuée. Cette réduction se traduit bien souvent par l'émission du phonème /ə/ car elle demande peu d'énergie dans son émission. C'est une voyelle neutre.

Dans une phrase, l'accent tonique d'un mot reste le même, il ne le perd pas.
L'accentuation de l'anglais n'est pas du tout régulière, elle dépend de l'accent du mot.
Le rythme de l'anglais est irrégulier du à une alternance de temps forts et faibles générée par l'accentuation.

C'est pour cette raison que la langue anglaise est qualifiée de langue accentuelle.

Comme pour le français, l'anglais possède des accents d'insistance affective et intellectuelle. Ces accents sont les mêmes que l'accent rythmique, la seule différence sera la force d'accentuation de la syllabe ou de l'accent tonique.
- Pour l'accent rythmique, on prononce la syllabe accentuée avec une force de degré 1.
- Pour marquer l'accent d'insistance intellectuelle, la même syllabe est accentuée mais avec une force de degré 2.
- Pour souligner l'accent affectif, la syllabe est prononcée avec une force de degré 3.

Le rythme de l'anglais se base sur une succession d'accents de mots.

Dans la langue anglaise comme dans la langue française, il y a des intonations montantes et descendantes. L'intonation est grandement liée aux différents accents de mots. Elle se manifeste sur toutes les syllabes accentuées. L'alternance de syllabes accentuées et inaccentuées engendre des grandes variations mélodiques au niveau de l'amplitude tonale.

Il y a trois types d'intonations :

- **L'intonation descendante :** En début de phrase, l'intonation anglaise a tendance à être plus haute sur la première syllabe accentuée que sur la dernière syllabe en fin de phrase. Elle représente l'intonation la plus courante. Elle est utilisée pour les phrases affirmatives courantes, pour les interrogatives ouvertes (question avec WH-, une réponse est attendue), les questions-tags, question où l'interlocuteur semble être du même avis,
- **L'intonation montante :** En début de phrase, la voix s'élève d'une note très basse sur la première syllabe accentuée et termine par une note assez élevée sur la dernière syllabe en fin de phrase. Elle est utilisée pour les interrogations fermées, les phrases à valeurs émotives et les questions-tags dans le cas où l'interlocuteur semble être d'avis opposé,
- **L'intonation Fall Rise,** spécifique à l'anglais : La voix descend sur la syllabe du mot le plus important de la phrase et remonte sur la syllabe accentuée du mot suivant. Elle permet de marquer une rectification ou une précision récente dite par l'interlocuteur. Elle exprime également un désaccord ou mécontentement.

Par défaut, dans une phrase affirmative, l'accent tonique se trouve sur la syllabe accentuée du dernier mot lexical. L'accent tonique est appelé la proéminence nucléaire. Cependant, il peut être décalé pour mettre en relief l'information principale d'une phrase. Par exemple, l'accent peut être mis sur le sujet, l'objet ou le verbe de la phrase.

L'intonation est marquée par un changement mélodique au niveau de l'accent tonique.

La syllabation dans la langue anglaise

Chaque syllabe se prononce en anglais qu'elle soit dans un mot ou une phrase. Il n'y pas de phénomène de gémination, de liaisons ou d'enchaînements vocaliques et consonantiques comme dans le français.

En anglais, le syllabisme s'articule sur des syllabes se terminant par des consonnes que l'on prononce, on les appelle des syllabes fermées. La langue anglaise est une langue à syllabation fermée [32].

<u>Exemple :</u> DOC-TOR

Regroupons les caractéristiques de la langue anglaise et de la langue française dans un tableau comparatif.

	FRANCAIS	**ANGLAIS**
Type de langue	Langue syllabique	Langue accentuelle
	<u>LES PHONEMES</u>	
Nombre de phonèmes	36 phonèmes - 16 voyelles : 12 voyelles simples et 4 voyelles nasales - 20 consonnes	44 phonèmes - 20 voyelles : 12 voyelles simples ou pures et 8 diphtongues - 24 consonnes
Les consonnes identiques	/b/ pour **b**ien en français ; **b**e en anglais /p/ pour **p**ain en français ; **p**ark en anglais /d/ pour **d**é en français ; **d**og en anglais /t/ pour **t**on en français ; **t**ime en anglais /g/ pour **g**are en français ; **g**o en anglais /k/ pour **c**ar en français ; **c**at en anglais /v/ pour **v**oile en français ; **v**ery en anglais /f/ pour **f**eu en français ; **f**ace en anglais /z/ pour **z**oo en français ; **z**oo en anglais /s/ pour **s**ou en français ; **s**ee en anglais /ʃ/ pour **ch**ar en français ; **sh**oe en anglais /ʒ/ pour **j**our en français ; vi**sio**n en anglais /l/ pour **l**ait en français ; **l**ive en anglais /j/ pour b**i**ais en français ; **y**ellow en anglais /w/ pour m**o**i en français ; a**w**ay en anglais /m/ pour **m**a en français ; **m**ake en anglais /n/ pour **n**id en français ; **n**ame en anglais /ŋ/ pour parki**ng** en français ; si**ng** en anglais	
Les voyelles identiques	/ɑ/ pour **â**ne en français mais elle n'est plus utilisée, on la note /a/ ; f**a**r en anglais /e/ pour th**é** en français ; p**e**t en anglais (noté aussi /ɛ/) /ə/ le « e » muet ou instable, *vendr**e**di* en français; arriv**e** en anglais /u/ pour l**ou**p en français ; bl**ue** en anglais mais il est	

	noté /uː/ car c'est une voyelle tendue. /i/ pour l**i**t en français ; b**ea**t en anglais mais il est noté /iː/ car c'est une voyelle tendue /ɔ/ pour p**o**rte en français ; sp**o**rt en anglais mais il est noté /ɔː/ car c'est une voyelle tendue. Les voyelles françaises équivalentes à celles de l'anglais se retrouvent seulement en mode tendu (/ɔː/, /iː/ et /uː/). Elles sont représentées par : deux points.	
Les consonnes spécifiques (inexistantes dans l'autre langue)	/r/ pour **r**ue avec variantes /ɲ/ pour a**gn**eau /ɥ/ pour l**u**i Il existe 4 types de /r/ - /ɾ/ - /ɹ/ - /ʀ/ - /ʁ/	/r/ pour **r**ide /ɦ/ pour **h**ere, aspiré en début de mot, parfois peut-être muet /θ/ pour **th**ing /ð/ pour **th**ese /tʃ/ pour **ch**urch /dʒ/ pour **j**uice
Les voyelles spécifiques (inexistantes dans l'autre langue)	/ø/ pour p**eu** /œ/ pour p**eu**r /a/ pour t**a**ble /y/ pour fl**û**te /ɛ/ pour v**e**rte /o/ pour d**o** /ɑ̃/ pour t**em**ps /ɔ̃/ pour b**on** /ɛ̃/ pour f**in** /œ̃/ pour **un**	/æ/ pour **a**pple /ɒ/ pour g**o**t /ʌ/ pour c**u**t /ɪ/ pour s**i**t /ʊ/ pour g**oo**d /ɜː/ pour g**i**rl /aɪ/ pour l**i**ne /aʊ/ pour **ou**t /ɔɪ/ pour **o**il /ɪə/ pour b**ee**r /ɛə/ pour **ai**r /ʊə/ pour s**u**re /eɪ/ pour f**a**ce /əʊ/ pour g**o** Les voyelles sans les deux points sont des voyelles lâches sauf pour les diphtongues qui sont tendues.

Antériorité et postériorité des voyelles et leur stabilité	Plutôt antérieure, réalisation vocalique stable	Plutôt postérieure, réalisation vocalique instable
	LA PROSODIE	
Accentuation et place de l'accent	Accent fixe Dans le mot : accent sur la dernière syllabe. Dans la phrase : accent sur la dernière syllabe du groupe rythmique. L'accentuation se fait par une augmentation de la durée de la syllabe.	Accent libre et peu prévisible. Un mot a son accent et il ne le perd pas dans la phrase. On parle d'accent tonique. L'accentuation se fait par une augmentation de la hauteur, de l'intensité et de la durée de la syllabe. Il y trois degrés d'accents.
Rythme	Rythme régulier car il y a égalité syllabique.	Rythme irrégulier, alternance de temps forts et faibles.
Syllabation	Syllabation ouverte	Syllabation fermée
Intonation	Intonation montante, descendante et plate selon l'énoncé.	Intonation montante, descendante et plate mais surtout liée à l'accentuation du mot.
Autres	Présence d'enchaînements vocaliques, consonantiques et de liaisons.	

Figure 11- Tableau comparatif entre le français et l'anglais

Ajustements des articulateurs	**Français (parlé à Paris)**	**Anglais (*RP*)**
Mâchoires	Modérément ouvertes.	Assez fermées, mais relâchées (non serrées).
Lèvres	Arrondies. Très actives : s'étirent et s'arrondissent vigoureusement.	Neutres. Modérément actives.
Etat de tension de la cavité orale	Joues contractées.	Joues Relâchées.
Articulation principale des consonnes	Dentale, avec la lame de la langue.	Alvéolaire, avec la pointe de la langue.
Langue *: ancrage* *(c'est-à-dire : position de base, quasi-permanente)*	Vers la partie inférieure de la bouche. L'élément clef de l'« ancrage » est l'extrémité/lame, qui demeure positionnée près des incisives inférieures ou en contact avec elles.	Vers le palais. Les éléments « ancrés » sont les parties latérales de la langue, qui demeurent en permanence à proximité de l'intérieur des gencives et de l'arcade dentaire supérieure.
Langue : *extrémité*	Non effilée.	Effilée.
Langue : *corps*	Incurvée en direction du palais (convexe par rapport au palais).	Légèrement incurvée vers la partie inférieure de la bouche (concave par rapport au palais).
Langue : *dessous*	Neutre.	Incurvée vers la partie inférieure de la bouche (concave par rapport au palais).

Figure 12- Comparaison des ajustements articulatoires caractéristiques de l'anglais (RP) et du français, d'après HONIKMAN (1964 :73- 84) [38]

Le tableau ci -contre relate très clairement les différences articulatoires entre les deux langues. En les comparant, nous voyons bien que l'articulation de l'anglais est beaucoup plus concentrée vers l'arrière, alors que celle du français est plus antérieure. Les langues, française et anglaise, sont très différentes dans leurs organisations

phonémiques et prosodiques même si elles présentent des similitudes par rapport à certains phonèmes communs aux deux langues.

Cependant, un élément, non cité encore, peut influencer la prononciation et la reconnaissance de mots dans une langue.

La reconnaissance entre la forme écrite et la forme orale peut s'avérer difficile.

E) Autre paramètre : La graphie

La graphie est la représentation écrite d'un mot, c'est la manière dont il s'écrit. Elle est appelée aussi orthographe [39]. Un mot appelé aussi morphème se découpe en unité minimale appelée graphème. Un graphème se construit à partir d'un assemblage de lettres, en l'occurrence les lettres de l'alphabet qui en compte 26 en français comme en anglais.

De manière plus simple, les lettres appartiennent aux graphèmes comme les phonèmes appartiennent aux sons du langage. Ainsi, un graphème a pour rôle la transcription écrite de phonèmes.

Selon les langues, la graphie est différente. Certaines impliquent plus de difficultés que d'autres car la correspondance entre la graphie et la phonétique est variable. Par exemple, les langues espagnoles et italiennes ont une orthographe dite transparente, car la graphie reflète bien l'aspect phonologique du mot. Dans d'autres comme l'anglais et le français, la corrélation entre graphèmes et phonèmes est très irrégulière. Ils possèdent une orthographe dite profonde.

Par exemple, le phonème /o/ en français peut être écrit o, au et eau donc il y a 3 graphèmes possibles. En français, environ 130 graphèmes sont répertoriés contre 1140 en anglais [39]. Ces chiffres sont approximatifs. Recenser tous les graphèmes d'une langue est une activité très complexe, surtout pour les langues à orthographe profonde, de par leurs origines et leur système phonologique.

La variabilité de la graphie peut être source de confusion et générer des soucis de prononciation et de reconnaissance des éléments de la chaîne parlée.

Une question se pose : Comment arrivons-nous à discriminer certains phonèmes ayant pour différence seulement, le lieu d'articulation ou le trait de voisement ?

F) La perception catégorielle

Depuis les années 1950, de nombreuses études ont été réalisées pour comprendre le phénomène d'identification des unités phonémiques, les phonèmes.
LIBERMAN et son équipe ont ainsi mis en évidence pour la première fois un terme *« la perception catégorielle »* [41]. Cette notion a été relatée grâce à un ensemble de recherches portant sur les indices acoustiques comme les indices de lieux d'articulations (transition formantique) et les traits de voisements (VOT Voice Onset Time) permettant de distinguer les unités phonémiques.

La perception catégorielle est une capacité perceptive permettant de discriminer et d'identifier les phonèmes entre eux par catégorisation. Grâce à elle, nous avons la faculté de catégoriser des éléments linguistiques et de les différencier. Nous les identifions comme des formes. Au sein d'une catégorie phonémique sont regroupées les variantes d'un même phonème.
Un individu est incapable de différencier les variantes d'un même phonème ayant pourtant des différences acoustiques (par exemple, une différence de timbre). Cependant, il a la faculté de distinguer deux unités phonémiques appartenant chacune à une catégorie différente (LIBERMAN, HARRIS, HOFFMAN et GRIFFITHS,1957) [41]. Prenons l'exemple du phonème /ba/. Les variantes de /ba/ ne seront pas reconnues. Par contre les sons /ba/ et /da/ seront analysés comme différents et appartenant à deux catégories différentes.

Cette distinction se fait grâce à des indices articulatoires comme par exemple le trait de voisement pour les phonèmes /b/, /p/, /d/et /t/ qui sont mis en évidence par l'étude du VOT. Le VOT représente la durée entre le début de l'explosion et le début de la vibration des cordes vocales. Il est appelé le temps d'attaque vocal.
Pour une certaine durée de la VOT, le phonème /b/ou /p/ sera reconnu. On parle de frontière phonétique lorsque l'on évoque le passage d'une catégorie phonémique à une autre [42]. La frontière est représentée par le point de croisement des deux courbes sur la figure ci-dessous.
La discrimination des consonnes plosives illustre bien la perception catégorielle.

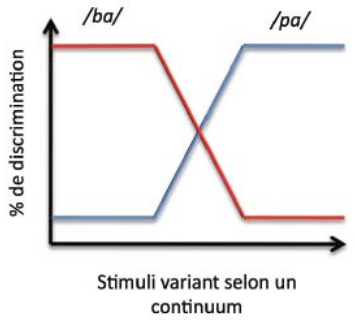

Figure 13- La perception catégorielle [55]

La perception catégorielle est innée, l’enfant l’élabore au fur et à mesure de la mise en place de son langage. Elle peut entraîner des difficultés de perception notamment dans une autre langue.

Elle est encore à l’étude, elle est source de nombreuses recherches scientifiques car son origine et son fonctionnement ne sont pas totalement élaborés.

III L'apprentissage d'une nouvelle langue autre que maternelle : L'anglais

Cette partie va se porter sur les difficultés auxquelles sont prédisposés les apprenants d'une langue étrangère.

Notation
La langue maternelle, le français, sera notée la **L1**.
La langue étrangère, l'anglais, sera notée la **L2**.

Par l'étude de nos parties précédentes, nous allons déterminer et essayer de comprendre ce à quoi va être confronté un apprenant d'une langue étrangère.

A) Le paysage sonore dans une langue étrangère

Nous avions déjà mentionné auparavant la notion de paysage sonore. En effet, la langue maternelle construit le paysage sonore de tout individu. Elle est le point de départ de son éducation auditive. Il s'ensuit alors les règles culturelles et sociales qui viennent enrichir le monde sonore de l'individu. L'enfant apprend à écouter les sons de sa langue maternelle c'est-à dire tous les éléments phonologiques (les phonèmes et leurs combinaisons) et prosodiques (l'intonation, le rythme, l'accentuation) qui la caractérisent. La prosodie est un point important dans le paysage sonore. Elle est la signature de la langue. Cet apprentissage se fait par imprégnation, l'enfant ne fait aucune action de découpage pour comprendre le sens du message oral, grâce à la plasticité de ses aires cérébrales et cognitives. Une fois le langage acquis, tout individu est capable de percevoir, de comprendre et de produire. Le répertoire sonore s'enrichit par l'écoute de personnes variées. Grâce à cela, il est capable de percevoir et de distinguer une grande variabilité de sons représentant le même message oral et verbal.
Lorsque l'on écoute un discours, on n'écoute pas chaque unité ou son de la chaîne parlée mais un ensemble de sons qui permet de comprendre le message dans sa globalité grâce à la connaissance de notre langue. Notre paysage sonore nous permet d'extraire les unités essentielles et d'user de notre capacité à anticiper la suite, c'est ce qu'on appelle la suppléance mentale [43a].

Lors de l'apprentissage d'une nouvelle langue, l'individu a déjà acquis un certain poids de connaissances linguistiques, culturelles et communicatives grâce à sa langue maternelle. Il a conscience qu'une langue est constituée d'un ensemble d'éléments phonétiques, phonologiques et prosodiques. Seulement, chaque langue possède son propre système langagier et son propre paysage sonore. Il se retrouve dans la même situation que l'enfant qui arrive dans son monde sonore. Son nouveau paysage sonore lui est inconnu.

E.LHOTE le compare à un touriste arrivant dans une nouvelle ville dans laquelle il n'a aucun repère. Il doit apprendre à observer pour se repérer et se situer dans son nouvel espace [47]. L'apprenant perçoit des unités phonologiques et phonétiques, mais la correspondance entre la forme sonore et la forme verbale est absente. Il est alors incapable de s'exprimer dans la langue étrangère. N'ayant plus les mêmes facultés cognitives de l'enfant, l'apprentissage ne se fait plus automatiquement. L'individu écoute de manière consciente et tente d'assimiler chaque information lui parvenant par l'écoute de ses locuteurs. La forme musicale de la langue s'en trouve modifiée, les paramètres rythmiques, intonatifs et accentuels sont organisés différemment.
Nous savons combien il est important de s'imprégner de l'enveloppe rythmique de la langue (nous avons expliqué auparavant l'importance de la prosodie dans la mise en place du langage). Comme le précise E.LHOTE « *Ecouter dans une langue, c'est écouter selon un certain rythme* » [43b]. Il faut alors rééduquer son écoute à la langue étrangère. Pour cela, il doit observer son nouveau monde, réunir toutes ses facultés d'attention et d'écoute, pour percevoir des éléments oraux, verbaux, non-oraux qui lui permettront de construire son paysage sonore et d'accéder à la communication. L'apprenant apprend à reconnaître une grande variabilité de formes sonores et à les reproduire de telle sorte qu'elles soient reconnues par les auditeurs natifs de la langue étrangère.

E.LHOTE parle d'écoute paysagiste, comprenant trois étapes successives. Elles permettent à l'apprenant, à partir de son écoute, d'extraire un sens et une compréhension au discours. Cette écoute comprend la fonction d'ancrage, de repérage et de déclenchement.

Dans la fonction d'ancrage, l'apprenant écoute et tente de capter un élément connu (perçu ou compris) du paysage et à le rattacher à ses connaissances antérieures qui vont lui donner la possibilité de se réorienter dans son nouveau contexte.

Il s'ensuit la fonction de repérage, l'individu analyse différentes hypothèses.
Grâce à la fonction d'ancrage et de son observation propre, il va pouvoir sélectionner celle qui lui semble la plus appropriée au message sonore.

Par les informations tirées de la fonction d'ancrage et de repérage, un déclenchement, à l'origine de la compréhension de l'énoncé dans la nouvelle langue, se met en place.

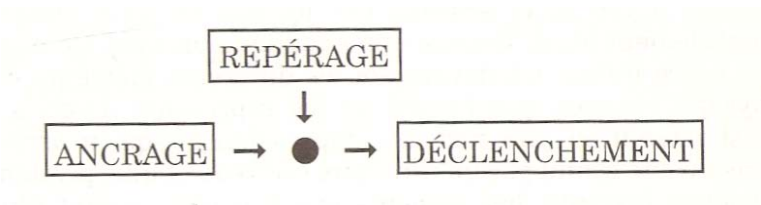

Figure 14- Le modèle d'écoute active à trois fonctions [43a]

Le commencement d'un tel apprentissage débute par une écoute active de la langue étrangère. Mais c'est là que réside toute la difficulté. Lorsqu'un apprenant écoute une nouvelle langue, il l'écoute dans sa langue maternelle.
Un français écoute la langue étrangère en français, son écoute est animée par sa langue maternelle.

La question qui se pose : Pourquoi notre langue maternelle nous « handicape-t-elle » dans l'apprentissage d'une seconde langue ?

B) Le crible phonologique

A la naissance, notre système auditif est neutre (sauf si on considère la vie intra utérine comme étant déjà une première expérience de son environnement sonore). Nous ne sommes pas programmés pour une langue particulière. Tout individu semble capable à sa naissance, d'apprendre n'importe quelle langue et d'en acquérir une très grande diversité.

Nous avons expliqué précédemment que lorsqu'un individu apprend une langue étrangère, sa langue maternelle conditionne l'écoute de celle-ci. En effet, tout au long de l'apprentissage de notre langage, nous acquérons l'ensemble de son système phonologique. Nous prenons des habitudes articulatoires basées sur des habitudes phonologiques.

Lorsqu'un auditeur écoute les sons d'une autre langue, il perçoit des sonorités phonémiques qui lui sont inconnues de son système phonologique. Il va alors discriminer et assimiler ces sons par des représentations phonologiques spécifiques à sa langue maternelle. Cette écoute se fait de manière inconsciente, l'apprenant de la langue L2 va remplacer le phonème par un autre proche, de sa langue maternelle. Par conséquent, elle engendre de graves erreurs de perception et conduit à une prononciation erronée (principe de la boucle audio-phonatoire, il faut bien entendre pour bien reproduire). Le transfert de notre langue maternelle sur la langue étrangère, nous rend alors vulnérable à la perception des sons de celle-ci.

Pour décrire ce phénomène, POLIVANOV utilise pour la première fois le terme de « surdité phonologique » dans son article « La perception des sons d'une langue étrangère », Travaux du cercle linguistique de Prague, 4 en 1931, [45].
Ainsi, chaque homme est sourd phonologiquement aux phonèmes et à leurs organisations dans la chaîne phonique de la nouvelle langue.

En 1939, TROUBETZKY apporte une explication à cette surdité phonologique qui se trouve être l'existence « d'un crible phonologique ».
Il en donne une définition dans les principes de Phonologie (1986) [44] :

"Le système phonologique d'une langue est semblable à un crible à travers lequel passe tout ce qui est dit. Seulement restent dans le crible les marques phoniques pertinentes pour individualiser les phonèmes. Tout le reste tombe dans un autre crible où restent les marques phoniques ayant une valeur d'appel; plus bas se trouve encore un crible où sont triés les traits phoniques caractérisant l' expression du sujet parlant. Chaque homme s'habitue dès l'enfance à analyser ainsi ce qui est dit et cette analyse se fait d'une façon tout à fait automatique et inconsciente. Mais en outre le système des cribles, qui rend cette analyse possible, est construit différemment dans chaque langue. L'homme s'approprie le système de sa langue maternelle. Mais s'il entend parler une autre langue, il emploie involontairement pour l'analyse de ce qu'il entend le "crible phonologique" de sa langue maternelle qui lui est familier. Et comme ce crible ne convient pas pour la langue étrangère entendue, il se produit de nombreuses erreurs et incompréhensions. Les sons de la langue étrangère reçoivent une interprétation phonologiquement inexacte, puisqu' on les fait passer par le "crible phonologique" de sa propre langue" (Principes de phonologie, p. 54) [44]

Le crible phonologique se comporte ainsi comme un filtre qui laisse passer les éléments clés de notre langue maternelle.

Le même processus semble intervenir dans la perception prosodique de notre langage. Il a été dit : « écouter dans une langue, c'est écouter avec un certain rythme. »
Chaque langue possède son système phonologique propre mais aussi prosodique.
Nous pouvons alors mentionner le terme « le crible rythmico-mélodique » [53].
Mais l'existence de ce filtre se trouve être gênant quand nous savons combien la prosodie est nécessaire dans l'apprentissage de la langue cible (étrangère). Elle structure l'organisation de la langue, permet la segmentation des groupes rythmiques et la mise en relief des éléments importants de l'énoncé. Elle sollicite l'attention et l'état émotionnel du locuteur.

Ainsi, nous comprenons mieux l'origine des difficultés que rencontrent les apprenants d'une langue L2 et nous pouvons poursuivre notre étude par un retour sur la phonétique en regroupant tout ce qui a pu être abordé auparavant.

C) Les principales difficultés rencontrées par les apprenants francophones entendants dans la langue anglaise.

La langue anglaise et la langue française sont deux langues différentes phonétiquement et phonologiquement. C'est ce que nous avons mis en évidence dans la partie II de ce mémoire. Il est vrai, que bien souvent, l'anglais est perçu comme ayant des variations prosodiques irrégulières par rapport au français, qui présente un système plus stable.

Quels sont vraisemblablement les éléments qui sont source de difficultés pour l'apprenant de la L2 ? [46] [30] [29] [35] [38]

Par des investigations et des recherches, nous pouvons dresser les principales difficultés phonologiques et prosodiques auxquelles les apprenants francophones sont le plus souvent confrontés lorsqu'ils abordent l'apprentissage de la L2.

Nous parlerons surtout des erreurs entraînant des problèmes de perception, de compréhension et de prononciation.

1- Les difficultés segmentales

Nous rappelons que la phonologie segmentale concerne l'étude des phonèmes, qui sont les voyelles et les consonnes.

a - Les voyelles

Le système vocalique de la langue anglaise est très différent de celui de la langue française. En effet, le français possède uniquement des voyelles simples, alors que l'anglais utilise des voyelles pures et des voyelles doubles, appelées des diphtongues. Parmi les voyelles pures, il faut distinguer celles qui sont lâches et tendues.

- les voyelles lâches et tendues

La difficulté, la plus importante à laquelle se trouve confronté l'apprenant de la L2, est la perception et la prononciation des voyelles pures lâches et tendues.
Ces voyelles anglaises sont :

- /ɪ/ et /iː/ qui équivalent à la voyelle /i/ du français,
- /æ/ et /ɑː/ qui équivalent à la voyelle /a/ du français,
- /ʊ/ et /uː/ qui équivalent à la voyelle /u/ du français.

Prenons l'exemple des voyelles /ɪ/ lâche et /iː/ tendue dans les mots bid /ɪ/ et bead /iː/. Dans bead, la voyelle est longue donc la durée de prononciation est plus importante.

Si aucune distinction n'est faite entre les deux phonèmes, aussi bien au niveau de la perception que de la prononciation, un problème de sens pour l'apprenant entraîne un problème de compréhension.

- les diphtongues

On retrouve des diphtongues, par exemple dans snake /eɪ/ et snow /aʊ/.
En règle générale, les diphtongues sont plus ou moins perçues et reproduites.
La seule difficulté semble être la reproduction exacte de la sonorité. Les apprenants francophones les prononcent avec les phonèmes du français.
Exemple : la diphtongue /aɪ/ devient /a j/ ou /eɪ/ devient /ɛ j/ .

Leurs mauvaises prononciations ne sont pas très problématiques. Elles sont reconnues et acceptées par les anglophones.

b - Les consonnes

- le phonème /h/et le phonème /r /

Les phonèmes /h/ fricative glottale aspirée en début de mot et /r / approximante apico-alvéolaire (/r / postérieure en anglais, c'est le seul qui existe) ne sont pas présents dans le système phonologique du français. Automatiquement, un transfert de la L1 vers la L2 est effectué engendrant des déformations des messages verbaux. Le phonème /r / est toujours prononcé en position finale ou avant une consonne. Les apprenants ont tendance à le prononcer en fin de syllabe.

Bien que le phonème /h/ ne soit pas connu des français, les apprenants ont tendance à en ajouter un devant les mots commençant par des voyelles.
Pour une bonne reproduction du phonème /h/, un léger souffle d'air s'échappe de la cavité buccale.

- les phonèmes /ð/ et /θ/

Les phonèmes /ð/ dans that et /θ/ dans think, deux fricatives orales et dentales, l'une étant sourde et l'autre sonore, sont spécifiques à la langue anglaise et représentent le son « th ». Ils sont confondus avec les phonèmes français /s/ et /z/ consonnes apico-alvéolaires.

Ces erreurs phonémiques créent des confusions et des soucis de compréhension.

- les phonèmes /ʃ/ et /tʃ/

Souvent ils sont confondus, sh /ʃ/ pour shin et ch /tʃ/ pour chin.

- les phonèmes /t/ et /d/

Ils se distinguent l'un de l'autre par la présence de l'aspiration. Si le phonème /t/ n'est pas aspiré, il est perçu comme un /d/ par l'anglophone. ROACH (2009) [46] donne l'exemple du mot time, la non aspiration du /t/ entraîne une modification de perception et sera compris dime par un anglais.

c - Les difficultés d'ordre phonétique et articulatoire

Les caractéristiques articulatoires des phonèmes de la L1 et de la L2 présentent de grandes disparités et plus encore pour les voyelles. Ces différences provoquent automatiquement des interférences entre les deux langues.

Lorsque nous mettons en comparaison les triangles vocaliques des voyelles anglaises et françaises, nous constatons bien qu'il y a très peu de ressemblance.
Le système vocalique anglais est qualifié d'instable et ses articulations sont très postérieures. Le français, quant à lui, est équipé d'un système vocalique stable et ses voyelles tendent à être plutôt antérieures. Les apprenants ont souvent du mal à réaliser le caractère postérieur des voyelles anglaises. Il n'existe aucune voyelle nasale en anglais. Les francophones ont tendance alors, à la nasalisation.

Il a été souligné également la difficulté pour les apprenants de prononcer certaines voyelles communes à la L1 et L2 due à la différence d'articulation.
Nous citons le phonème /e/ commun aux deux systèmes mais dont l'articulation diffère par le degré d'aperture ou d'ouverture de la cavité vocale. Sur les deux triangles vocaliques ci-dessous, le /e/ du français est fermé alors qu'il est plus ouvert pour l'anglais (en général, il est représenté plutôt par le phonème /ɛ/).

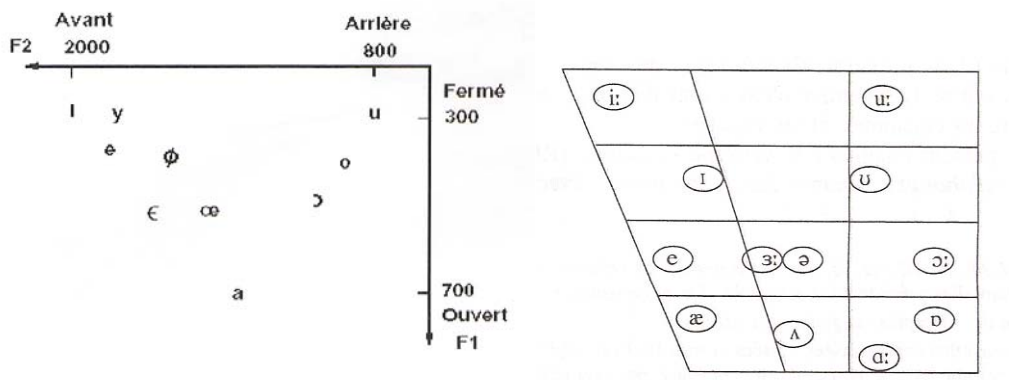

Figure 15- Comparaison des triangles vocaliques français et anglais [25] [33]

Les traits articulatoires des consonnes présentent également des divergences.
Les problèmes d'articulation les plus fréquents sont :
- la prononciation des consonnes /t/ et /d/ comme des dentales alors que dans la L2, elles sont des alvéolaires.
- la non-aspiration de certaines consonnes en début de syllabes par les francophones comme les occlusives sourdes /p/, /t/ et /k/.
Elles sont toujours aspirées sous l'accent, c'est plus un phénomène prosodique.
Les apprenants francophones ne les perçoivent pas du tout et ne sont donc pas en mesure de les reproduire.

La prosodie représente une place importante dans les langues et bien souvent les confusions d'ordre phonémique sont engendrées par des erreurs suprasegmentales.

2 - Les difficultés suprasegmentales

De part la grande variabilité et l'instabilité du système suprasegmentale de l'anglais, bon nombre de francophones éprouvent des difficultés dans le découpage de la langue, dans sa perception et sa reproduction. Un article des cahiers de l'Apliut (M.CAPLIEZ) précise que bien souvent les anglophones ont du mal à comprendre un locuteur français, non pas à cause des erreurs phonémiques expliquées précédemment, mais à cause du transfert du système prosodique de la langue du locuteur francophone.

Comme la prosodie concerne le rythme, l'accentuation et l'intonation, nous allons les prendre un par un et tenter d'exposer les principales erreurs et difficultés des apprenants de la L2

Nous savons que :

Le rythme de l'anglais est structuré par un enchaînement de syllabes accentuées et inaccentuées d'où le nom de langue accentuelle.
Le français, lui, repose sur des syllabes ayant un poids égal. Il est nommé langue syllabique.

Par ce transfert de caractères rythmiques et accentuels, il a été observé, suite à de nombreuses recherches dans le domaine des langues, que les confusions les plus fréquentes sont :

Au niveau de la place de l'accent

- L'accent tonique est réalisé sur la dernière syllabe de chaque mot ou sur la dernière syllabe de chaque groupe rythmique par le francophone dans la langue anglaise.

- Selon l'origine du mot, des règles grammaticales et du contexte, la place de l'accent sera différente en anglais.
Cela entraîne alors, un mauvais placement de l'accent dans le mot ou la phrase de la part de l'apprenant.
Pour les mots dérivés, les accents ne sont pas les mêmes alors que l'on pourrait penser que si.
HODGES (2006) [46] donne l'exemple de la série suivante où la place de l'accent est différente du dérivé : 'democrat, de'mocracy, demo'cratic (l'accent est représenté par l'apostrophe avant la syllabe accentuée).
Autre exemple où le changement de place de l'accent primaire provoque un changement de prononciation d'un phonème : 'present /ˈprezənt/ - pre'sent /prɪˈzent/ ;

- Les accents secondaires ne sont pas émis ou peuvent être décalés dans le mot ou la phrase.

<u>Au niveau du poids et de l'accentuation des syllabes</u>

- Il y a une tendance à l'égalité syllabique au niveau des syllabes inaccentuées (syllabes atones) qui donne un effet de rythme saccadé et supprime le rythme normalement accentuel de l'anglais et son phénomène de réduction vocalique.
Prenons l'exemple du mot « people » mot anglais (M.CAPLIEZ) utilisé par la population française pour désigner « les célébrités » [46].
La prononciation exacte du mot est /ˈpiːpˌl/, la première syllabe est accentuée et la deuxième est réduite.
En français, la prononciation est devenue /piˈpœl/ ou encore /piˈpɔl/. Les deux syllabes du mot sont égales et la réduction vocalique a été remplacée par une voyelle pleine française.
Cet exemple illustre très bien le transfert de la L1 sur la L2.

- Lorsque les accents sont réalisés, certaines syllabes sont exagérément accentuées, ou au contraire pas assez réduites pour les syllabes inaccentuées.

- Pour réaliser l'accent, les apprenants le prononcent en augmentant la durée d'émission au lieu d'augmenter l'intensité.

<u>Pour information :</u>

Dans la partie concernant la phonologie anglaise, nous n'avions pas précisé la notion de « pied », pourtant non négligeable, pour simplifier la comparaison entre l'anglais et le français.

Il se trouve que les deux langues en question n'utilisent pas la même « unité » rythmique. Alors que le français décompose ses mots ou groupes rythmiques en syllabes, il serait plus juste de préciser que l'unité rythmique de l'anglais est en fait le « pied ». HALLIDAY (1967) apporte une définition et précise que le pied est constitué de deux éléments, l'ictus qui est la première syllabe accentuée et, remiss, toutes les syllabes accentuées suivantes [46]. Le rythme de l'anglais est en fait un enchaînement de pieds, ce qui explique davantage la notion de langue « accentuelle ».

Au niveau de l'intonation

Les francophones ont la même faculté que les anglophones à réaliser des intonations montantes ou descendantes (les deux systèmes de langue en possèdent). Pourtant, elles ne sont pas toujours correctement émises car la difficulté réside plus particulièrement dans le placement et la force de l'accent tonique dans l'énoncé.

- Très souvent les intonations descendantes sont remplacées par des intonations ascendantes car elles sont plus fréquentes dans la langue française.

- Pour souligner l'information principale dans une phrase, l'anglophone relève la syllabe accentuée du mot en question par une variation mélodique (montante ou descendante), cette syllabe est appelée la proéminence nucléaire.
Il place l'accent tonique sur le mot porteur de l'information qu'il souhaite mettre en contraste ou en relief.
Les francophones ont beaucoup de mal quant au choix du placement de l'accent tonique. Ils ont tendance à le porter sur la dernière syllabe accentuée de la phrase comme en français.
Un mauvais placement de l'accent tonique et un mauvais schéma mélodique engendrent une incompréhension de l'information.

- A cause des égalités syllabiques dans le système français, l'amplitude tonale des variations mélodiques est moins importante et conduit à des formes intonatives plus plates que celles imposées par l'intonation anglaise. Le discours sera perçu comme monotone et peu significatif.

La variabilité des schémas accentuels, rythmiques et intonatifs contribue très nettement à la construction de sens, à la segmentation syntaxique et à la reconnaissance des unités constitutives de l'énoncé.
L'intonation permet de créer des effets de sens (A.NICAIS et M.GRAY), aussi bien sémantique qu'émotionnel, alors que l'accentuation met en valeur les accents de mots permettant un découpage syntaxique et participant à la mise en forme de l'énoncé.

Mais ces deux dernières ne peuvent fonctionner l'une sans l'autre, elles sont interdépendantes (les cahiers de revues 31) [46].

De la syllabe découle un accent à l'origine d'un rythme sur lequel s'appuie l'intonation. Dans un discours, l'auditeur natif de la langue anglaise met en interaction l'ensemble des données prosodiques pour discriminer la chaîne parlée. L'intonation et les différents accents lui permettent de mettre en relief, de repérer et de découper l'énoncé en segments pour saisir le message exact qu'on souhaite lui communiquer.

2 - L'influence de la graphie

Le système anglais possède une grande diversité de formes écrites c'est-à-dire de graphies. Pour un même phonème, il peut y avoir plusieurs formes et donc des significations différentes. Les apprenants de la L2 éprouvent des difficultés à relier forme écrite et forme orale.

L'ensemble des ces analyses montrent que les erreurs prosodiques engendrent une mauvaise compréhension syntaxique et énonciative allant parfois jusqu'à la rupture de la communication. Ce n'est là pas la seule conséquence, une prononciation déformée entraîne également des erreurs phonémiques (comme le cas des réductions vocaliques, qui ne sont pas effectuées suite à la rythmicité syllabique de l'accent français). Il est dit, que les réalisations phonémiques se moulent dans les éléments suprasegmentaux.

L'inventaire des principales erreurs et difficultés que rencontrent et commettent les apprenants de la L2, nous permet d'en tirer une conclusion quant aux conséquences sur la perception et la compréhension de la langue cible.

De par l'existence d'un crible phonologique (TROUBETZKY) [44], une surdité phonologique atteint les apprenants francophones de la langue anglaise par un transfert de leur système phonologique maternel sur la langue cible. Cette transposition de la L1 sur la L2 entraîne alors une mauvaise perception et prononciation parfois grave au niveau segmental et suprasegmental. Elle a pour conséquence l'apparition d'erreurs d'ordre phonémique, phonétique ou articulatoire et prosodique. D'après l'étiologie des erreurs, il s'avère que la mauvaise articulation des phonèmes est plus acceptable que le remplacement d'un phonème de la L2 par un de la L1. Elle altère moins le sens lexical et grammatical des mots. Cependant, l'aspect prosodique de la langue anglaise constitue un point capital dans la mise en relief des éléments significatifs.

L'intonation et l'accentuation sont primordiales et semblent être la base de toute écoute et production d'un discours. La spécificité de la langue anglaise réside justement dans l'utilisation de schémas intonatifs et accentuels très variables. L'utilisation de temps forts et faibles, le recours aux syllabes accentuées et

inaccentuées, les accents de mots, les accents toniques et leurs placements libres, les réductions vocaliques et les changements de mélodies, sont tous des paramètres qui font de l'anglais , une langue accentuelle, variable, peu prévisible et très mélodique.
De mauvaises organisations et réalisations prosodiques atteindront la qualité sémantique du discours et sa hiérarchisation dans le déroulement temporel de la chaîne parlée (DELLOW 2004) [38].

A partir de là, nous comprenons mieux les difficultés perceptives et productives rencontrées par les francophones car la langue française se trouve être tout le contraire. De par leur écoute, ils discernent difficilement toutes les variations indispensables pour comprendre leur auditeur natif et peinent donc à reproduire les schémas intonatifs et accentuels. Les principales difficultés pour l'apprenant francophone résident dans le placement des accents et de leurs productions c'est-à-dire procurer suffisamment d'énergie pour les syllabes accentuées et beaucoup moins pour les syllabes inaccentuées. Il a été justement observé, lors des concours de recrutements de professeurs francophones enseignant l'anglais, que la production d'un rythme syllabique est leur principal défaut. Cela conduit à une production phonémique inexacte (S.WILHEIM, la clé des langues) [38] notamment au niveau des syllabes accentuées et inaccentuées. L'ensemble des ces confusions montrent bien le conditionnement de la L1 sur la perception auditive des apprenants, même parfois à un niveau d'apprentissage avancé. Les erreurs suprasegmentales combinées aux erreurs segmentales ne font qu'augmenter les risques d'incompréhension.

La base d'une écoute, d'une prononciation et d'une compréhension correcte commence par une maîtrise des schémas prosodiques.

De nombreux auteurs (BUSA 2008, DIANA 2010, HERRY 2010 et bien d'autres, typologie des erreurs) [46] appuient sur la nécessité d'acquérir une maîtrise des éléments suprasegmentaux dans l'anglais dans le but d'une prononciation plus fiable.

Une expérience a été réalisée par DERWING, MUNRO et WIEBE (1998) [46] sur un groupe d'apprenants d'anglais, langue seconde, originaires d'Europe et d'Asie.
Cette expérience consiste à évaluer l'impact d'un apprentissage de douze semaines sur les segments et la prosodie et leurs effets sur trois paramètres, l'accent étranger, l'intelligibilité et la fluidité. Les sujets sont répartis en deux groupes. Un groupe a suivi un apprentissage basé sur les segments et l'autre sur la prosodie [46].
Les sujets ont été enregistrés avant et après leur entraînement et évalués par des anglophones. Il s'est avéré que le groupe ayant le plus progressé, est celui qui a bénéficié de l'entraînement prosodique. Une amélioration au niveau de l'intelligibilité et de la fluidité du discours a été constatée. Par contre, la correction de l'accent s'est avérée peu concluante. Cette observation montre bien l'importance de la prosodie dans la perception et la production.

Cependant, cette étude n'a pas été réalisée avec des francophones mais elle relate bien les difficultés que peuvent rencontrer des apprenants de la langue anglaise. Nous pouvons supposer que les résultats avec des francophones auraient été similaires. L'étude des caractères prosodiques semble bien être une base nécessaire à tout apprentissage de langue étrangère, notamment l'anglais.

3 - Illustrations de la place de l'accent sur un spectrogramme

Un même mot anglais émis par un Anglais de naissance (sujet natif) et un Français anglophone (sujet non natif) a été enregistré puis mis en comparaison [54].

Cette étude permet de mettre en évidence deux points:

- le phénomène de déviation de l'accent du mot par le francophone,
- la segmentation du mot en syllabes égales.

Le mot prononcé est : "IMPORTANT" qui a la même graphie en anglais qu'en français

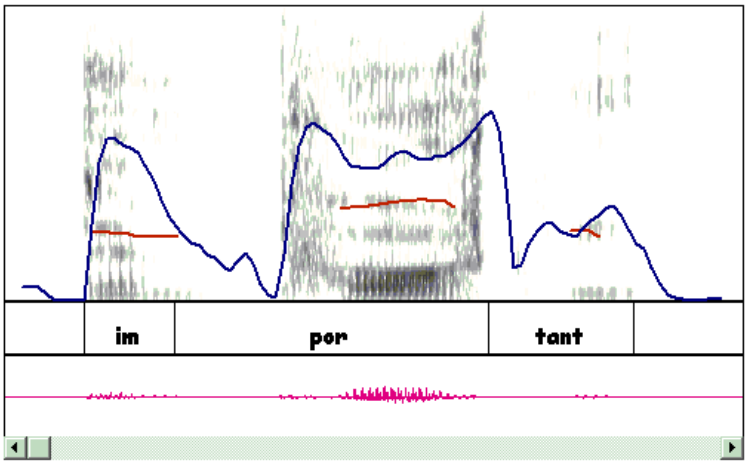

Figure 16- Spectrogramme du mot "important" dit par le sujet natif

- Mot prononcé par le sujet natif

Observation :

- L'accent de mot est « por », il est plus long, et plus intense et plus haut que les autres syllabes,
- La première syllabe « im » est aspirée,
- La dernière syllabe est réduite, donc très faible, ceci par la réduction vocalique.

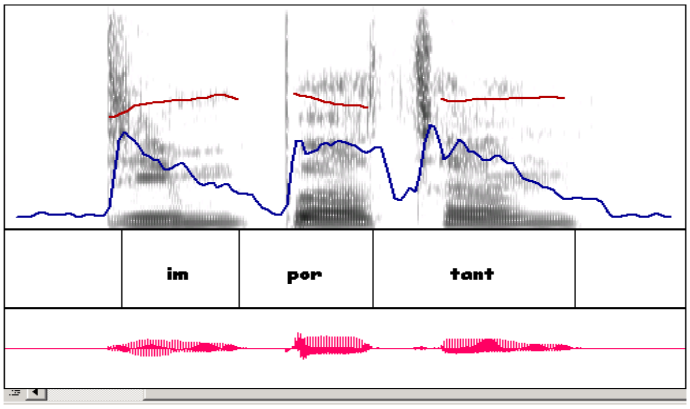

Figure 17- Spectrogramme du mot "important" dit par le non natif

- Mot prononcé par le sujet non natif

Observation :

- le mot est découpé en syllabes de même poids,
- la dernière syllabe est accentuée par un allongement de la durée,
- la syllabe « por » est beaucoup moins intense, moins haute et moins longue,
- il n'y a plus d'aspiration en début de mot et pas de syllabes réduites.

La comparaison des deux spectrogrammes montre bien la persistance de l'accent français sur le système anglais, par la présence de syllabes de même poids, la disparition de l'accent de mot porté sur la syllabe « por » et son décalage sur la dernière syllabe du mot. Ce transfert de la L1 sur la L2 provoque une nette atténuation, voire même la disparition de l'accent anglais.

Cette analyse montre encore une fois l'importance de la prosodie dans la langue anglaise.

Nous savons maintenant à quoi sont confrontés les francophones apprenant la langue anglaise. Toutes les difficultés rencontrées trouvent leur origine dans la perception auditive conditionnée par la langue maternelle de l'apprenant.

Il est important de noter que l'ensemble de l'étude faite sur les difficultés de l'anglais, langue étrangère, concerne une majorité de francophones sans en faire une généralité. Chaque individu est différent, certains sont dotés d'une plus grande aptitude à apprendre une langue seconde. La qualité même de l'apprentissage d'une langue étrangère dépend aussi de l'âge de sujet.

Mais… qu'en est-il de la personne malentendante ?
Son système auditif étant altéré, l'accès à la langue étrangère lui est-il alors impossible ?

D) La personne malentendante française et l’apprentissage de la langue anglaise

Jusqu'à aujourd’hui, il existe peu d’études qui traitent la question de l’apprentissage d’une langue étrangère orale par une personne malentendante. Dans cette partie du mémoire, nous essayons d’apporter une réponse à ce sujet en mettant en relation tout ce que nous avons évoqué jusqu'à présent. Les conclusions faites ne sont pas issues d’un protocole de test mais de la mise en relation des parties précédentes de ce mémoire et de nos différentes rencontres avec des personnes compétentes. Cela nous a permis de poser des suppositions quant aux difficultés rencontrées par les personnes malentendantes.

Nous tenons à préciser que nos suggestions concernent une personne malentendante :

- **Appareillée**, peu importante le degré de surdité,
- Pouvant **oraliser**, communiquer par la voix sans aide particulière,
- **Maîtrisant sa langue maternelle.**

Cela semble peut-être sélectif de notre part d’imposer certaines conditions, mais elles sont nécessaires car le processus d’apprentissage s’opère différemment (par exemple pour une personne sourde et non oralisée, l’apprentissage de l’anglais se fera par l’intermédiaire de la langue des signes ou le Cued Speech).

1 - La personne malentendante et sa surdité

La surdité engendre de nombreux impacts sur la perception auditive et en l’occurrence sur la parole. Elle altère le système auditif d’un point de vue quantitatif et qualitatif.

Les conséquences de la perte auditive sont :

- Au niveau quantitatif :
  - une réduction de la dynamique auditive par une élévation du seuil auditif,
  - une diminution du spectre moyen de la parole,
  - présence parfois de phénomène de recrutement.

- Au niveau qualitatif :
  - une altération de la sélection temporelle,
  - une altération de la sélection fréquentielle,
  - des distorsions de hauteur, d’intensité et de temps,
  - une mauvaise perception catégorielle.

Ces conséquences sont à l'origine de confusions phonétiques et d'une mauvaise perception des traits acoustiques des phonèmes. Cela conduit à des difficultés d'intelligibilité et de discrimination de la parole, ainsi qu'une mauvaise perception de l'environnement sonore.

L'impact de la surdité sera d'autant plus élevé que le degré de surdité sera important. L'appareillage auditif tente de corriger et de pallier les difficultés causées par la surdité.

2 - La personne malentendante et la langue étrangère

Nous avons vu auparavant, que tout individu qui apprend une langue étrangère est atteint d'une surdité phonologique due au crible de sa langue maternelle.
La personne malentendante, elle aussi, s'est imprégnée de sa langue maternelle au même titre que les normo-entendants.

Cependant, lorsqu'elle fait le choix d'apprendre une langue seconde, elle est atteinte comme les personnes entendantes, d'une surdité phonologique mais, en plus, d'une surdité pathologique. Son handicap auditif peut représenter un frein à l'apprentissage de la langue cible, déjà source de difficultés pour les personnes entendantes.

Lorsqu'elle se trouve face à un locuteur de la langue étrangère, elle n'a plus aucun support ou repère. La suppléance mentale est inexistante par le fait de la méconnaissance de la langue. L'utilisation de la lecture labiale est beaucoup moins performante, voire impossible. Les éléments phonémiques et prosodiques sont difficiles à percevoir à cause de sa surdité phonologique mais le problème est amplifié par son altération auditive. Son seul recours reste l'utilisation des informations visuelles (gestualité, mimique, regard…).

3 - La personne malentendante et la langue anglaise

Pour approfondir nos recherches, nous avons rencontré deux professeurs d'anglais, de l'institut appelé « la Malgrange » à Jarville qui accueille les jeunes déficients auditifs, du collège au lycée.

Elles nous ont fait part de leur expérience dans la pratique de l'anglais par leurs élèves. L'ensemble de leurs élèves malentendants et appareillés éprouve des difficultés dans l'acquisition de la langue anglaise (cette matière est bien souvent rejetée). Elles m'ont confirmé que la langue anglaise est, par son système phonologique et prosodique, une langue complexe, source d'obstacles pour son apprentissage par des personnes malentendantes.

D’après nos recherches, nos connaissances et celles apportées par des personnes expérimentées dans le domaine de la phonétique et de l’enseignement, nous pouvons dresser une typologie des grandes lignes de la L2, génératrice de difficultés pour les sujets malentendants [46] [40].

Note : Certains points ont mis en évidence les difficultés rencontrées par les apprenants entendants de la L2 mais elles se trouvent aggravées par la surdité pathologique chez les sujets malentendants.

- Au niveau de la prosodie

Par la surdité, le travail de segmentation et la mise en relation entre le mot et le son perçu dans la chaîne parlée sont plus ardus. Ceci est rendu plus compliqué, par le rythme accentuel de l’anglais lequel s’articule en fonction des accents de mots et de phrases. La bonne place de l’accentuation nécessite une certaine connaissance linguistique.

Pour la personne malentendante, bien souvent, la phrase est perçue comme un ensemble de mots non indentifiables et dépourvue de sens. Tout n’est qu’amalgame dans le discours. Les phénomènes d’accentuation, de réduction vocalique, de temps forts et faibles, sont autant d’éléments porteurs d’informations pour les anglophones mais, source de difficultés pour les apprenants malentendants de la L2, car les variations de hauteur, d’intensité, de durée ne seront pas ou mal reconnues suite à la déficience auditive. Les réductions vocaliques d’intensité très faible sont quasi inexistantes ou sont peu perçues par la personne malentendante (à cause de l’élévation de son seuil de perception).
Les changements d’intonation qui indiquent un changement de contexte, sont parfois difficilement identifiables.

- Au niveau phonémique

- La présence des diphtongues.
Le glissement du premier phonème vers le second peut ne pas être perçu.

- Les phonèmes /ð/ et /θ/, très proches.
Leur différenciation est difficile et ils peuvent être catégorisés comme identiques.
Le trait de voisement qui les distingue l’un de l’autre, ne sera pas identifié.

- les voyelles lâches et tendues.
Elles sont différentes par la longueur d’émission du phonème.

- le phonème /h/ se prononce avec un léger souffle d'inspiration, surtout pour les consonnes /p/, /t/ et /k/. Le souffle est difficile à entendre.

- les phonèmes /d/ et /t/ sont présents en français mais leurs articulations sont différentes en anglais.
L'aspiration du /t/ réalisée par un anglophone permet de le différencier du phonème /d/. Un apprenant malentendant risque de ne pas le percevoir. Aucune distinction entre les deux phonèmes ne sera entendue.

- Au niveau de la graphie

L'apprentissage d'une langue seconde par un apprenant malentendant nécessite bien souvent un support visuel. Notamment pour l'acquisition de son répertoire lexical. La forme écrite permet d'identifier le mot et le segmenter en syllabes pour ensuite le prononcer. Mais la langue anglaise est une langue à orthographe opaque (pour un même graphème correspondent plusieurs phonèmes) qui rend difficile le passage de l'écrit à l'oral et réciproquement.

- Au niveau de la lecture labiale

Lorsqu'il y a une atteinte auditive, le regard de la personne malentendante se pose au niveau des lèvres de son locuteur. Par cette lecture labiale, elle tente d'extraire des formes connues, lui permettant de les associer à une forme orale. Dans la langue anglaise, les sons sont très postérieurs, ce qui empêche la prise d'informations visuelles. Il ne reste à disposition de la personne malentendante que les gestes et les mimiques de son interlocuteur. Elles ne sont pas à négliger (d'ailleurs, nous avions expliqué leurs rôles dans la communication totale, partie I) mais elles ne sont certes pas suffisantes.

La mise en comparaison entre personne entendante et malentendante, nous a permis de voir que les difficultés étaient les mêmes par transfert de la langue maternelle sur la langue cible. Cependant, par la surdité pathologique, elles sont amplifiées et certaines confusions s'ajoutent selon le degré de perte auditive et de ses conséquences. Mais la grande différence entre le malentendant et le normo-entendant est que, suite à son apprentissage, l'apprenant entendant aura rééduqué son système auditif à la langue cible (attention, il y aura toujours des erreurs mais acceptables, notamment l'accent). Alors que la personne malentendante gardera toujours des difficultés pour différencier certains sons, surtout s'ils ne font pas partie de sa connaissance lexicale (comme dans la langue maternelle, les phonèmes /p/, /b/, /v/, /f/, /ɛ/ et /e/ sont souvent confondus).

Il faut bien noter que les difficultés et les erreurs citées ne sont pas exhaustives. Elles sont tirées d'un ensemble de recherches, d'informations et de la mise en corrélation entre différentes observations.

Il pourrait être intéressant de mettre en place un protocole de test, permettant de mettre en évidence les erreurs de perception et de prononciation des personnes malentendantes et de les mettre en comparaison avec celles produites par les personnes entendantes. Cependant, c'est une étude qui s'avère très longue et très complexe. Pour se révéler significative, elle nécessite des conditions d'expériences très précises :

- les participants entendants et malentendants ne possèdent aucune expérience de la langue anglaise,
- les personnes malentendantes sont classées selon leurs pertes auditives,
- le correcteur doit parfaitement maîtriser la langue anglaise et il serait même préférable d'avoir recours à un anglophone (afin d'éviter toute influence de la langue maternelle sur la langue étrangère),
- le test doit être réalisé sur un grand nombre de personnes pour que l'on puisse en tirer des résultats concluants.

L'apprentissage de la langue anglaise n'est pas impossible par la personne malentendante mais elle nécessite une certaine organisation et aide pour augmenter ses chances de réussite.

IV Les moyens et les aides techniques d'aide à l'apprentissage

Avant de commencer toute initiation à la langue anglaise (ou autre langue étrangère), il est primordial de mettre en place divers moyens permettant de faciliter l'apprentissage à l'apprenant malentendant.
L'enseignement et les échanges verbaux ne pourront être bénéfiques que si certaines aides sont mises en place.

A) Les attitudes comportementales primordiales à adopter par l'aidant

Elles sont valables pour l'enseignant et tout locuteur s'adressant à l'apprenant malentendant.

Au quotidien

- Se placer face à lui,
- Le visage doit être visible (ne pas se placer à contre-jour et ne pas placer les mains ou feuilles devant le visage) pour faciliter la lecture labiale,
- Parler avec un débit normal et articuler (il ne faut pas parler trop lentement ou trop articuler car le message risque d'être déformé),
- Ne pas hésiter à utiliser la mimo-gestualité, elle fait partie intégrante de l'échange oral (valable pour les apprenants entendants et davantage pour l'apprenant malentendant). Chaque geste et mimique apportent une information. Ils peuvent remplacer la parole, la compléter ou l'accompagner. Les mimiques expriment les sentiments, les émotions et les modalités,
- Fixer la personne, le regard maintient la personne dans l'échange et permet la prise de contact,
- Toucher l'apprenant s'il n'a pas entendu son appel,
- Minimiser les déplacements dans l'espace,
- Minimiser le bruit environnant.

Dans une salle de classe (en plus des conseils cités ci-dessus)

- L'élève malentendant devra être assis dans les premiers rangs,
- Le plus proche possible de l'enseignant et du tableau,
- Lors d'une discussion en groupe, l'enseignant désigne la personne prenant la parole et n'hésite pas à reformuler en cas d'incompréhension,
- La prise de parole se fait, un par un, afin que l'apprenant puisse entendre le locuteur,
- Il faudrait éviter le recours à l'enseignement par enregistrement,
- L'apprenant se place à côté d'un élève pour faciliter la prise de note.

B) Le support écrit

Par son handicap, la prise d'information auditive est plus difficile.
L'utilisation du support écrit permet de compenser ce qui n'est pas ou mal perçu. Elle apporte une aide précieuse et efficace car l'apprenant malentendant fournit un travail de concentration important.

Dans la mesure du possible, tout ce qui pourra être noté par écrit le sera, notamment les notions les plus importantes (vocabulaire, croquis, consignes etc...).

C) Les aides à la communication

Une aide technique permet de transmettre de façon directe le message sonore au malentendant via ses prothèses auditives. Elle réduit la distance entre le locuteur et l'auditeur malentendant et atténue en même temps les éléments susceptibles de générer une gêne comme la réverbération et les bruits environnants. Elle apporte une qualité sonore optimale grâce à un rapport signal sur bruit correct.

Deux types de transmission existent. Les plus utilisés sont (voir Annexe 4) :

- la transmission par Haute Fréquence (HF),
- la transmission mixte, qui utilise la HF et l'induction magnétique (boucle magnétique).

Dans les deux cas, le système nécessite un émetteur et un récepteur. L'émetteur est le microphone attribué à l'enseignant ou au locuteur et le récepteur est porté par le malentendant appareillé. Le récepteur se présente sous forme d'un sabot fixé sur l'appareillage auditif pour un système HF, et sous forme de collier magnétique, placé autour du cou dans le cas d'un système mixte.

En général, cette aide à la communication est le plus souvent utilisée dans l'enseignement (primaire, collège, lycée, universitaire et post-universitaire).

D) La rééducation orthophonique

La rééducation orthophonique, dans le cas de l'apprentissage de l'anglais, est moins fréquente. Mais nous pourrions envisager qu'elle soit possible et qu'elle soit effectuée par une orthophoniste spécialisée en langue étrangère, notamment l'anglais.
Le processus de rééducation serait le même que pour l'apprentissage de la langue maternelle. Un travail de rééducation auditive, de prononciation des éléments phonologiques (segments et supra-segments) et articulatoires serait entrepris, ainsi que l'apprentissage de la lecture labiale en L2.

Elle serait intéressante pour les apprenants soucieux d'acquérir de bonnes bases malgré leur surdité.

Les moyens et aides de communication sont des aides précieuses, qui facilitent l'apprentissage de toutes langues telles que l'anglais par les sujets déficients auditifs.

Mais encore faut-il avoir une méthode d'apprentissage qui puisse intégrer tous les éléments essentiels que nous avons vus précédemment, nécessaires à une bonne mise en place de la langue anglaise par une personne malentendante.

V Une proposition de méthode d'apprentissage de la langue anglaise

Depuis de nombreuses années, l'enseignement classique réserve une place minime à la correction phonétique. Pourtant, il serait bien dommage, de ne pas l'intégrer dans l'apprentissage de la langue anglaise.

A) Retour à la transcription phonétique

Le système orthographique de l'anglais, caractérisé d'opaque, représente un réel obstacle pour corréler ensemble, son et mot. Le passage de l'écrit à l'oral, et inversement, se trouve compromis d'autant plus lorsqu'il s'agit d'un apprenant malentendant. L'apprenant ayant une perception auditive altérée, le recours au support écrit est nécessaire afin qu'il puisse visualiser, segmenter, reconnaître et enregistrer au fur et à mesure le vocabulaire de la L2.

A cela s'ajoute le problème de l'accentuation qui ne peut être correctement réalisée que par une certaine connaissance lexicale et linguistique.

Se pose alors la question : comment faire pour que la personne malentendante identifie, discrimine, reconnaisse la forme écrite et la forme orale d'un mot, place l'accentuation comme il se doit et l'enregistre?

La solution qui s'avère la plus adaptée, est l'utilisation de la transcription phonétique. Elle fait correspondre à un mot, sa prononciation orale et son accentuation par l'utilisation de l'alphabet phonétique international (API).

La personne malentendante bénéficie alors du :

- Sens du mot dans la L1 : citron,
- Forme orthographique de la L2 : lemon,
- Prononciation avec place de l'accent (transcription phonétique): [ˈlemən].

La transcription phonétique des accents est représentée par [50]:

- Accent primaire [ˈ],
- Accent secondaire [ˌ],
- Accent tertiaire [ː].

Par ce travail de transcription phonétique, l'apprenant malentendant construit sa conscience phonologique. Par la suite, elle lui permettra d'anticiper, de reconnaître des formes phonémiques et de les associer à leurs graphies et d'y placer l'accentuation dans la chaîne parlée.

L'utilisation de l'Alphabet Phonétique Internationale (API) demande une certaine maîtrise à la fois par l'enseignant et l'apprenant.

Il existe notamment des traducteurs de phonétique, disponibles sur internet, par exemple le logiciel « MODELINO » [49] et (voir annexe 3). Son utilisation est simple et nécessite uniquement un ordinateur.

B) La Méthode Verbo-Tonale

1 - Le principe de la Méthode Verbo-Tonale

La Méthode Verbo-Tonale notée MVT a été créée en 1954 par P.GUBERINA à Zagreb. Elle a été ensuite promue par R.RENARD en 1971-1989 [50]. A l'origine, cette méthode était destinée à la rééducation des personnes malentendantes et sourdes dans l'apprentissage de leur langue maternelle. Mais par la découverte de la surdité phonologique de POLIVANOV, il est dit que *« l'apprenant d'une langue étrangère est considéré comme une sorte de sourd dont il faut rééduquer l'oreille »*. Et *« Entre la pathologie de l'audition et l'apprentissage d'une langue étrangère, il n'existe pas de différences de nature, mais de degré : dans le premier cas nous observons une surdité pathologique, dans le deuxième une surdité phonologique.» [52]*
Ainsi, la MVT a été mise en place et appliquée pour l'apprentissage des langues secondes pour les apprenants entendants. Cette méthode étant appliquée à la fois pour les apprenants de langue étrangère et les personnes déficientes auditives, il s'est avéré qu'elle pourrait être adaptée aux apprenants malentendants de seconde langue grâce à sa méthodologie.

La MVT répond à plusieurs exigences (dont nous avons bien souvent fait part dans ce mémoire) (P.WLOMAINCK) [48] :

- L'entraînement auditif ou la rééducation auditive. Il s'agit de réorienter l'écoute et la sensibiliser à la nouvelle langue,
- Elle ne dissocie pas le système prosodique et le système linguistique,
- Elle intègre une méthode globale de correction phonétique en commençant par le schéma prosodique de la L2 mais elle ne néglige pas les unités segmentales (les phonèmes). Un travail articulatoire et phonétique s'ajoute,
- Elle privilégie la rééducation individuelle ou personnalisée en tenant compte des conséquences du transfert de la L1 sur la L2 (interférences prosodiques et phonologiques), de l'expérience de la langue et du degré de surdité de l'apprenant malentendant,
- Elle inclut la notion de « communication totale » avec l'utilisation du langage corporel (la mimo-gestualité) qui accompagne ou complète la chaîne parlée et permet à l'apprenant malentendant la prise d'informations visuelles. Il a été

montré dans la partie I de ce mémoire, l'importance de la mimo-gestualité dans la transmission de l'affectivité et des émotions, élément essentiel informant le malentendant sur l'état et les intentions de son locuteur.

De manière globale, la MVT est un travail porté sur [48] :

- la prosodie ou phonologie suprasegmentale,
- les phonèmes ou phonologie segmentale,
- la phonétique articulatoire (permet d'y inclure le travail de lecture labiale)
- la communication totale.

L'ensemble aboutira progressivement à la maîtrise de la langue étrangère et permettra l'accès à la communication orale et verbale.

De façon plus détaillée, il est intéressant de voir en quoi consiste la correction phonétique de la MVT.

La correction phonétique reprend les fautes de prononciation de l'apprenant et tente d'y remédier par trois procédés :

- La phonétique combinatoire étudie l'influence des voyelles sur les consonnes et inversement dans la chaîne parlée. Ainsi, elle permet à l'apprenant de réintroduire le son, mal prononcé dans un autre segment pour mettre en évidence le son correct qui doit être réalisé.

  Cette phonétique combinatoire dépend des règles de chaque langue.
- La prononciation nuancée propose une version proche du phonème souhaité que l'apprenant malentendant est capable de reproduire. Cette nuance est mise en place en fonction de la faute de l'élève, il s'agit de trouver un allophone modèle (exemple : si l'élève a tendance à trop relâcher un son, il faut lui proposer un modèle plus tendu).
- La prosodie est le point le plus important de l'apprentissage. Bien souvent les erreurs phonémiques sont la conséquence d'une mauvaise prononciation prosodique (intonation, accentuation et rythme).

  D'ailleurs Renard précise *« Ce souci de respect de la structure implique que soit respectée la prosodie, c'est-à-dire le schéma mélodique ainsi que l'alternance des accents d'intensités (ou de durée) et des pauses, les intensités et les durées relatives de syllabes. En deux mots : l'intonation et le rythme. »*

  Il se trouve que la rééducation prosodique serait plus résistante à une correction que la rééducation phonologique car selon BILLIERES (1988, 1991) et d'autres, le schéma prosodique est intégré dès les premiers mois de vie bien avant les phonèmes [52].

  Pour faciliter l'apprentissage de la prosodie, la MVT a recours aux gestes (différents de la mimo-gestuelle qui fait partie du langage) pour accompagner le rythme dans une phrase, marquer les accents ou illustrer une intonation montante ou descendante.

L’ensemble de ce travail se réalise avec des phrases, des énoncés et des mises en situation.

Petit à petit, grâce à cette correction, l’apprenant malentendant acquiert des repères visuels, articulatoires, phonétiques et prosodiques. Il construit progressivement le paysage sonore de la langue cible. Pour le sujet malentendant, il ne faut pas hésiter à exagérer certaines prononciations, par exemple monter davantage l’intensité de l’accentuation ou de la durée, tout en veillant qu’elle reste correcte et qu’elle ne déforme ni le son ni la phrase.

Dans le cas de la langue anglaise, cette méthode est très intéressante du fait de la variabilité de l’aspect prosodique anglais et de son influence sur la compréhension d’un énoncé (les intonations, les accentuations, l’alternance de temps forts et faibles, les réductions vocaliques). La correction phonétique est indispensable, le système anglais est très différent du français par ses sons très postérieurs, ses voyelles lâches et brèves ou diphtonguées, ses consonnes aspirées et sa grande variété de graphies.

Etant appliquée aussi bien pour des apprenants entendants que malentendants, la MVT peut être enseignée dans l’enseignement classique.

2 - Application de la MVT dans l’enseignement

L’enseignement de l’anglais sera différent selon l’expérience des apprenants malentendants. En effet, qu’il soit réalisé dans l’enseignement secondaire ou universitaire, l’enseignant ou le formateur sera amené à rencontrer deux types d’élèves : les débutants et les non-débutants [48].

a - La MVT pour les débutants malentendants

Les élèves n’ont aucune expérience de la langue anglaise. Il convient alors de commencer le travail phonétique dès le début. Il faut habituer et éduquer la perception auditive de l’apprenant malentendant à la nouvelle langue. Le travail de la prosodie débute en premier, afin d’éviter la fossilisation des fautes de prononciation qui engendrent des confusions au niveau phonémique. L’élève apprend à écouter sous un nouveau rythme, différent de sa langue maternelle pour ensuite reproduire le schéma prosodique de la L2. La prononciation des phonèmes se fait en parallèle des éléments prosodiques.

Pendant l’apprentissage, il est nécessaire de mettre en place un code gestuel pour marquer les changements prosodiques permettant à l’apprenant malentendant de jumeler informations visuelles et auditives. Dans le cas de la langue anglaise, un travail sur l’orthographe et la phonétique est nécessaire. Le recours à la transcription

phonétique peut apporter une aide précieuse. Au début le travail de la prononciation se fait sur des phrases courtes. L'enseignant se montrera attentif à la prononciation et corrigera en fonction des erreurs de l'apprenant malentendant. La production ne peut se faire que par la perception. L'enseignant incorpore au travail phonétique, les règles grammaticales et syntaxiques nécessaires à un discours oral et écrit correct.

Cette méthodologie permet d'obtenir une prononciation convenable et d'acquérir des bases et des repères solides.

b - La MVT pour les non-débutants malentendants

Les élèves ont une expérience de la langue, peu importe leur niveau, et possèdent des connaissances orales et écrites. Malgré leurs acquis, la correction phonétique se montre parfois plus difficile que chez les débutants. Ceci est du à l'influence de l'expérience écrite de l'élève et à la fossilisation des erreurs de prononciation.

Il convient alors de la part de l'enseignant d'écouter et d'annoter les erreurs de prononciation phonémique et prosodique de l'élève. Un travail de correction phonétique sera mis ensuite en place comme chez le débutant. Il faut réussir à rétablir un schéma prosodique et phonologique correct tout en tenant compte des connaissances linguistiques de l'apprenant malentendant.

La Méthode Verbo-Tonale est une méthodologie efficace à cours et à long terme.
Par ses atouts, elle est adaptée aussi bien pour des personnes entendantes que malentendantes.

Cependant, elle possède ses limites….

3 - Les limites de la Méthode Verbo-Tonale

La MVT se trouve être très efficace et reconnue mais son temps d'apprentissage est assez long. C'est une méthode rigoureuse qui demande de la part de l'enseignant une certaine expérience. Il est nécessaire qu'il bénéficie d'une formation quant à sa pratique. Des formations existent, elles sont proposées aux professionnels procédant à la rééducation auditive des personnes malentendantes et aux enseignants de langues étrangères souhaitant s'initier à la MVT.

C) Vécu et avis personnel

Je suis moi-même malentendante et appareillée à gauche suite à une méningite à l'âge de 2 ans. Je suis atteinte d'une surdité bilatérale, sévère à gauche et cophotique à droite.

Ma surdité a entraîné, comme expliqué dans ce mémoire, une perturbation de ma capacité langagière et de mes moyens de communication. A l'aide de professionnels de santé compétents (médecin ORL, audioprothésiste et orthophoniste) et de ma famille, j'ai pu suivre une scolarité normale et des études secondaires.

Cependant, il est vrai que parmi les matières enseignées, les langues étrangères s'avéraient être problématiques.

Au collège, le choix de ma langue L2 s'est porté, en premier sur l'allemand, qui me semblait plus accessible à l'écoute.

Ma langue L3, l'anglais a toujours été source de confusions au niveau de la compréhension orale. Pourtant, j'aurais souhaité la maîtriser pour l'exprimer et la comprendre car elle est présente et utile au quotidien.

A l'écoute de l'anglais, j'ai fait face à de réelles difficultés, que je vais exprimer simplement ci-dessous, utilisant sciemment un vocabulaire d'élève, qui ignore l'organisation phonémique et prosodique de la langue anglaise. Elles se trouvent être :

- A mon oreille, la phrase est perçue comme un « immense mot ». Tout est mélangé,
- La lecture labiale est moins performante,
- Le lien entre le mot écrit et le son est difficile. Je ne reconnais pas le vocabulaire,
- La prononciation est incorrecte,
- Les sons anglais sont mal perçus,
- La prise de note est quasi impossible,
- L'écoute de cassette audio est compliquée,

L'enseignement basé sur l'expression orale de l'anglais ne fait qu'accentuer mes difficultés.

Suite aux recherches effectuées dans ce mémoire, je me suis rendue compte de la complexité d'une langue et de son organisation linguistique, en particulier l'anglais. Cela m'a permis de comprendre et de mettre en évidence l'origine de mes difficultés.

Pendant la réalisation de ce mémoire, j'ai essayé de me replacer dans la situation d'un apprenant, et de ne pas tenir compte de mes acquis en phonétique afin de réfléchir à la question : Quelle méthode d'apprentissage me conviendrait-il le mieux ?

Par les analyses faites au rythme de ce mémoire, par l'étude de la phonétique anglaise et de mon expérience personnelle, je suis convaincue que la transcription

phonétique peut pallier des confusions de perception, de compréhension et de prononciation.
D'un point de vue personnel, l'écriture phonétique, avant de pouvoir être appliquée à la langue, nécessite une initiation à sa codification par l'apprenant.
Le recours à un logiciel de transcription phonétique, par exemple le logiciel « MODELINO » peut être un outil de travail supplémentaire pour l'apprenant malentendant dans l'enseignement classique.

Par le biais de mes investigations, la MVT m'a séduite par sa méthodologie pointue qui reprend les grands points essentiels à la mise en place langagière. Elle demande une formation soutenue et du temps dans sa pratique.

Je pense que jumeler la transcription phonétique et la MVT pourrait être efficace et bénéfique pour les personnes malentendants.

CONCLUSION

Une langue est une manifestation concrète de l'activité langagière de l'homme. Des manifestations physiques et des éléments para-verbaux l'accompagnent ou la complètent pour une meilleure compréhension du discours. Nous pouvons alors parler de communication totale. Elle se trouve enrichie par un paysage sonore, propre à chaque individu, qui dépend en partie de la langue maternelle de chacun.

La langue maternelle se met en place dès la naissance, voire même pendant la vie fœtale. Le jeune enfant s'en imprègne. Il débute par l'écoute de son schéma prosodique et apprend à distinguer les phonèmes de sa langue. Cette mise en place langagière ne peut exister sans l'organe de l'audition. Par la boucle audio-phonatoire, l'enfant apprend à reproduire et à communiquer.

Une surdité entraîne chez l'enfant des troubles du développement langagier, en fonction du taux de la perte auditive. Ces perturbations nécessitent une prise en charge précoce. Chez l'adulte, la surdité rend plus difficile la communication normale par un défaut de compréhension et de non maîtrise des paramètres langagiers.

La langue maternelle conditionne l'écoute d'une langue étrangère et son apprentissage par l'existence d'un crible phonologique. L'apprenant est sourd aux variations phonologiques et prosodiques de la L2 : on parle d'une surdité phonologique, mais la personne malentendante est, en plus, atteinte d'une surdité réelle, pathologique ce qui ajoute une complexité.

Par notre étude phonétique, nous avons mis en évidence les grandes différences entre la langue française et anglaise. Ces divergences sont source de difficultés et entraînent des confusions au niveau de la perception et de la production, engendrant elles-mêmes, des problèmes de compréhension de la chaîne parlée. Pour les apprenants malentendants, les difficultés sont accentuées par l'altération auditive. Souvent, les sons anglais, les accentuations et les changements de mélodie ne sont pas perçus. Pourtant, l'aspect prosodique de l'anglais joue un rôle nécessaire dans sa compréhension. Par la méconnaissance de la langue, la lecture labiale et la suppléance mentale sont difficiles. L'orthographe opaque de l'anglais ne lui permet pas de relier les sons et les mots. Nous comprenons donc pourquoi l'anglais paraît être une langue ardue à apprendre pour une personne malentendante.

L'apprentissage d'une langue nécessite d'adopter certains comportements par l'enseignant et l'acquisition d'aides techniques à la personne malentendante.
L'utilisation d'un support écrit est indispensable, c'est pourquoi, nous préconisons la transcription phonétique en cours de langue anglaise. Celle-ci permet à la personne déficiente auditive de lier au son entendu, l'écriture phonétique, l'accentuation, l'orthographe et le sens.

Parallèlement, la Méthode Verbo-Tonale, pratiquée depuis quelques années, s'avère intéressante pour les personnes malentendantes.

Chaque individu est unique et nous avons tous des aptitudes différentes à étudier des langues étrangères mais l'apprentissage de l'anglais est tout à fait réalisable malgré une surdité, si l'on utilise des outils adaptés.

Les recherches réalisées pour ce mémoire se sont avérées très enrichissantes aussi bien pour mon expérience professionnelle que personnelle.
Il me tenait à cœur de comprendre les mécanismes de mise en place d'une langue étrangère, en l'occurrence l'anglais, et de tenter de proposer des solutions pour faciliter son apprentissage par les personnes malentendantes appareillées et oralisées.

C'est pourquoi, nous pouvons nous demander si l'utilisation de la MVT et la transcription phonétique, dans l'enseignement classique, pourraient être envisagées, voire même la mise en place d'un logiciel de soutien de transcription phonétique en temps réel, visualisé par l'apprenant.

BIBLIOGRAPHIE

[1] ADAMI.H Cours de linguistique, D.E d'Audioprothésiste, 2ème année, Faculté de Pharmacie de Nancy, 2011.

[2] LARREYA.P et WATBLED J-P. Linguistique générale et langue anglaise. Armand Colin, 2007, p 8.

[3] http://www.ac-grenoble.fr/PhiloSophie/logphil/textes/textesm/saussu3m.htm

[4] LARREYA.P et WATBLED J-P, Linguistique générale et langue anglaise. Armand Colin, 2007, p 12.

[5] RENARD.R, Apprentissage d'une langue étrangère/seconde 2. La phonétique verbo-tonale, De Boeck Université, 2002, p 7.

[6] RENARD.R, Apprentissage d'une langue étrangère/seconde 2. La phonétique verbo-tonale, De Boeck Université, 2002, p 44.

[7] LOTHE.E, Enseigner l'oral en interaction. Hachette, 1995, p 21.

[8] LOTHE.E, Enseigner l'oral en interaction. Hachette, 1995, p 22.

[9] F.LEFEVRE, R.LLORCA, J.P DUPRET, S.VINTER, J.M DIAZ DE LEON A la découverte des paysages sonores des langues, Chapitre 2, le paysage français pour un français, p 43.

[10] DELAROCHE.M, Audiométrie comportementale du très jeune enfant. Enjeux et modalités. Notions d'anatomie-physiologie, d'acoustique et d'exploration de l'audition, De Boeck Université, 2001, p 49.

[11] DELAROCHE.M, Audiométrie comportementale du très jeune enfant. Enjeux et modalités. Les stratégies diagnostiques, De Boeck Université, 2001, p 124-127.

[12] VERGNON.L, Préface de COLLET.L, L'audition dans le chaos, MASSON, 2008, p 273.

[13] DELAROCHE.M, Audiométrie comportementale du très jeune enfant. Enjeux et modalités. Spécificité de l'audiométrie pédiatrique, De Boeck Université, 2001, p 64-65.

[14] DELAROCHE.M, Audiométrie comportementale du très jeune enfant. Enjeux et modalités. Notions d'anatomie-physiologie, d'acoustique et d'exploration de l'audition, De Boeck Université, 2001, p 48.

[15] RENARD.R, Apprentissage d'une langue étrangère/seconde 2. La phonétique verbo-tonale. Le corps en phonétique corrective, De Boeck Université, 2002, p 47.

[16] Société Française d'Audiologie, Guide des bonnes pratiques en audiométrie de l'enfant. Extrait de la plaquette Vers le langage. Recommandation du BIAP 24/1.

[17] RENARD.R, Apprentissage d'une langue étrangère/seconde 2. La phonétique verbo-tonale. Le corps en phonétique corrective, De Boeck Université, 2002, p 47-49.

[18] DELAROCHE.M, Audiométrie comportementale du très jeune enfant. Enjeux et modalités. Notions d'anatomie-physiologie, d'acoustique et d'exploration de l'audition, De Boeck Université, 2001, p 49.

[19] VERGNON.L, Préface de COLLET.L, L'audition dans le chaos, MASSON, 2008. Chapitre Le développement de l'audition, p 268.

[20] http://www.surdifrance.org/index.php/component/content/article/85/158-les-orthophonistes

[21] LARREYA.P et WATBLED J-P. Linguistique générale et langue anglaise. Armand Colin, 2007, p 82.

[22] http://www.espacefrancais.com/histoire-de-la-langue-francaise/

[23] LARREYA.P et WATBLED J-P. Linguistique générale et langue anglaise. Armand Colin, 2007, p 83-92.

[24] http://w3.gril.univ-tlse2.fr/francopho/lecons/phonetique.html

[25] BONNEAU.A. Cours de phonétique, D.E d'Audioprothésiste, 2ème année, Faculté de Pharmacie de Nancy, 2011.

[26] NICAISE.A et GRAY.M. L'intonation de l'anglais, Nathan Université, 1998. Préliminaires, p 9-10.

[27] http://coursval.free.fr/coursL2/LaPhonetique.pdf

[28] http://sites.univ-provence.fr/lacs/documents/rub_8/plaquette_Phono-Ortho_CTE.pdf

[29] RENAUD.L. Université Stendhal- Grenoble III Comparaison de deux systèmes phonétiques : le système français et le système anglais et proposition d'une activité qui vise à prévenir d'éventuelles erreurs de prononciation que des étudiants anglophones pourraient rencontrer en classe de F.L.E. Année 2005-2006

[30] http://ecoles48.net/elve/stages/iufm_fevr11/Phonologie/systeme_phono.pdf

[31] LOTHE.E, Enseigner l'oral en interaction. Hachette, 1995, p 152.

[32] http://www.ieeff.org/212phonology.htm

[33] LARREYA.P et WATBLED J-P. Linguistique générale et langue anglaise. Armand Colin, 2007, p 32- 40.

[34] LILLY.R et VIEL.M. Initiation raisonnée à la phonétique de l'anglais. Hachette Supérieur, 1998, p VIII- XI.

[35] http://archiveseiah.univ-lemans.fr/EIAH2003/Pdf_annexes/Herry.pdf

[36] http://www.french.hku.hk/starters/fonetik/fiche09web.htm

[37] http://italies.revues.org/2070#article-2070 SAFFI.S .Syntaxe et prosodie en italien et en anglais

[38] http://cle.ens-lyon.fr/anglais/prosodie-et-correction-phonetique-partie-2--171334.

[39] http://villemin.gerard.free.fr/Langue/Son.htm#grap

[40] BERCEAUX.G et DOYEN.H, Enseignantes Spécialisées Capejs. Enseignement de l'anglais à des collégiens dyslexiques en milieu ordinaire. Travail réalisé à l'Institut de la Malgrange à Jarville.

[41] http://aune.lpl.univ-aix.fr/~nguyen/nn_hermes.pdf

[42] Perception catégorielle des sons de la parole chez des personnes malentendantes et appareillage auditif. L'exemple des consonnes plosives orales voisées.
Mémoire de fin d'études du Diplôme d'Etat d'Audioprothésiste par Charlotte Balet.

[43] LOTHE.E, Enseigner l'oral en interaction. Hachette, 1995, a) p 26 / b) p 47 /c) p 53.

[44] http://flenet.unileon.es/phon/phoncours3.html

[45] http://ehess.tessitures.org/vivavoce/sons-de-voix/perception.html

[46] http://apliut.revues.org/1645 Vol. XXX N°3/ 2011. CAPLIEZ.M. p 44- 60

[47] BONNEAU.A. Cours de phonétique, D.E d'Audioprothésiste, 2ème année, Faculté de Pharmacie de Nancy, 2011.

[48] RENARD.R, Apprentissage d'une langue étrangère/seconde 2. La phonétique verbo-tonale. Le travail du rythme et de l'intonation dans l'apprentissage d'une langue étrangère. WLOMAINCK.P, De Boeck Université, 2002, p 173-181.

[49]http://project-modelino.com/english-phonetic-transcription-converter.php?site_language=french

[50] LILLY.R et VIEL.M. Initiation raisonnée à la phonétique de l'anglais. Hachette Supérieur, 1998, p 11.

[51] RENARD.R, Apprentissage d'une langue étrangère/seconde 2. La phonétique verbo-tonale. Le travail du rythme et de l'intonation dans l'apprentissage d'une langue étrangère. Le travail phonétique selon la méthode verbo-tonale dans l'enseignement secondaire. DE VRIENDT.S, De Boeck Université, 2002, p 245-255.

[52] RENARD.R, Apprentissage d'une langue étrangère/seconde 2. La phonétique verbo-tonale. Importance de la prosodie en didactique des langues (application au FLE) De Boeck Université, 2002, p173.

[53] RENARD.R, Apprentissage d'une langue étrangère/seconde 2. La phonétique verbo-tonale. Pour une étiologie approfondie de l'erreur phonétique, De Boeck Université, 2002, p 220.

[54] BONNEAU.A. Documents techniques, Spectrogrammes, équipe parole LORIA.

[55]http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2010.brunel_l&part=232237

[56] DUCOURNEAU J, Cours de physioacoustique, D.E d'Audioprothésiste, 2ème année, Faculté de Pharmacie de Nancy, 2011.

[57] Société Française d'Audiologie, Guide des bonnes pratiques en audiométrie de l'enfant. Classification des surdités selon le BIAP. Recommandation du BIAP 02/1bis.

[58] http://www.audilo.com/phonak-smartlink.html

[59] http://www.oticon.fr/products/wireless-accessories/amigo-fm/receivers.aspx

Sitographie

http://tecfa.unige.ch/staf/staf9597/rueger/staf13/niv_segmental.html

http://www.frl.uoa.gr/fileadmin/frl.uoa.gr/uploads/pdf/PHONETIQUE_ET_PRONONCIATION_CN.pdf

http://w3.gril.univ-tlse2.fr/francopho/lecons/phonetique.html#retour

http://www.cndp.fr/bienlire/04-media/a-identification-Imp.htm

http://books.google.fr/books?id=pW7nfYcKea4C&pg=PA138&lpg=PA138&dq=isochronie+en+phonétique&source=bl&ots=E9lxAbY4ZA&sig=gZvbRRMdwUbfJLRJ-MbrkhqUH5g&hl=fr&sa=X&ei=BLYXUbWXIOO-0QWF04DoBA&ved=0CFIQ6AEwBQ#v=onepage&q=isochronie%20en%20phonétique&f=false

http://j-marc.muller.pagesperso-orange.fr/10-11_UE11_catach.htm

http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/46/89/20/PDF/THESE_BOGLIOTTI_2005_.pdf

http://www.glossa.fr/pdfs/108_20100602142422.pdf

http://www.crdp-montpellier.fr/ressources/memoires/memoires/2002/a/0/02a0124/02a0124.pdf

http://archiveseiah.univ-lemans.fr/EIAH2003/Pdf_annexes/Herry.pdf

ANNEXES

ANNEXE 1 : Le développement du langage (M.DELAROCHE) [13]

PERCEPTION	PRODUCTION
0-1 mois[6] Réflexe d'orientation vers la voix de la mère	**0-2 mois** Vocalisations réflexes où se mêlent cris et sons végétatifs (bâillements, gémissements...) À partir de 2 mois : **Roucoulement =** « articulation primitive » : « areu » / « agueu » / « agreu »
3 mois • Réagit : aux bruits à la voix à la musique • Sursaute	**3 mois** • Les sons produits sont liés à l'émergence du sourire • Joue avec sa voix : sons très graves / sons très aigus • Imite la mélodie = gazouillis
4-5 mois • Commence à tourner la tête quand on l'appelle	**4-6 mois** • Syllabes de type : consonne / voyelle : ba / ma / da / ga • Syllabes dupliquées : papapa / mamama
6 mois • Doit se retourner quand on l'appelle et vers les sources sonores	**6-7 mois** • **Émergence du babillage :** • structures articulées et syllabiques différentes des vocalisations des mois précédents • productions de mélodies diverses ; se gargarise, exerce les labiales – si activité solitaire = Jasis – si en situation de communication = Proto-langage
COMPRÉHENSION	**7-8 mois** : allongement de la durée des syllabes finales
10-12 mois : comprend « dodo », « coucou », « au revoir », « non », « oui »... (sans geste)	**10-12 mois** : le premier mot **12-18 mois** • Dit Papa Maman + qq petits mots familiers ≅ 20 mots à 18 mois • Pointage + évocation verbale du nom de l'objet pointé
18 mois-2 ans • Capable de désigner : parties du corps, animaux, objets usuels • Comprend des phrases courtes, sans geste • Obéit à des ordres simples : – sans geste, sans mimique – hors situation, à voix chuchotée • Capable de désigner 5 à 7 images	**18 mois** : apparition du « non » **2 ans** • Environ 200 mots • Mots-phrases **2 ans-2 ans 1/2** • 200 à 300 mots • Phrases de 2 mots et plus • Articles - prépositions - pronoms
2 ans 1/2-3 ans • Comprend les : – adjectifs de dimensions – mots qui traduisent les notions spatiales – couleurs	**2 ans 1/2-3 ans** • Accroissement du vocabulaire • Phrases organisées • Utilise les temps : passé / présent / futur • Questions : où ? qui ? quoi ? comment ? **3 ans** • Vocabulaire > à 1000 mots • Utilise le Je et le Tu • Articulation en place • Chante et récite des comptines

ANNEXE 2 : La famille des langues indo-européennes [21]

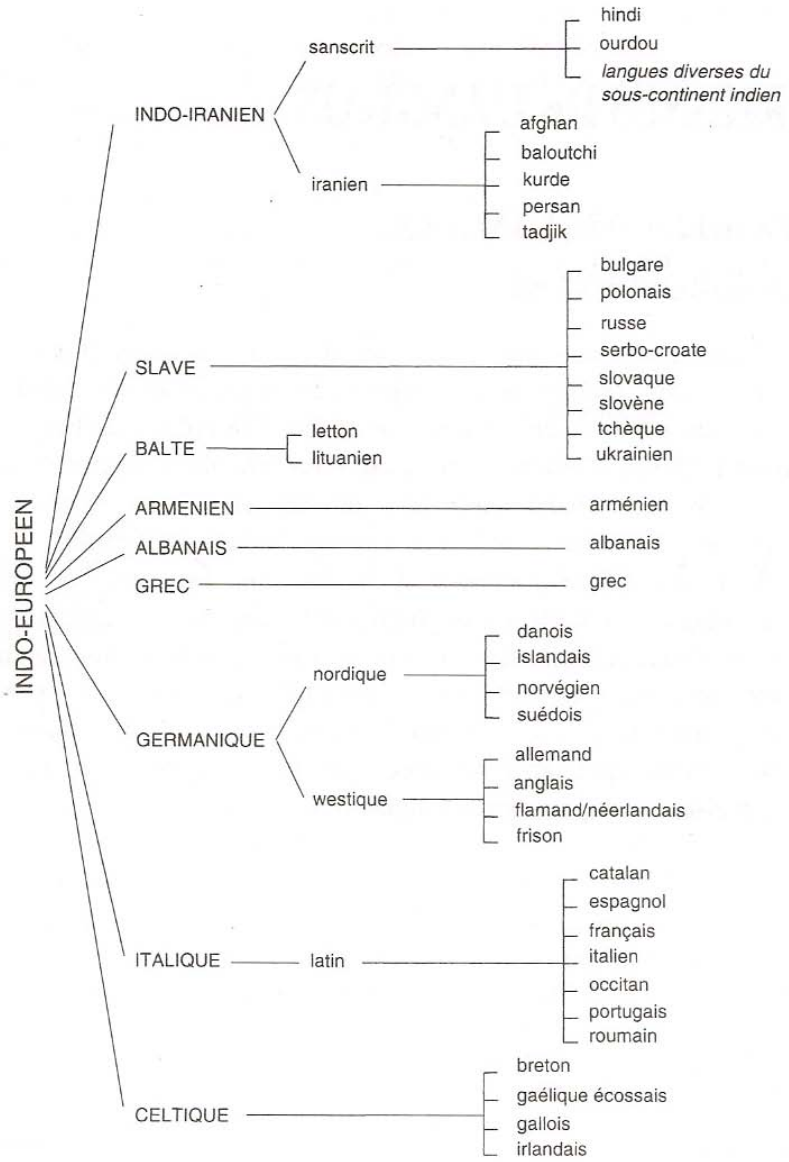

ANNEXE 3 : Le logiciel « MODELINO » [49]

ANNEXE 4 : Exemple de récepteurs et d'émetteurs pour les aides à la communication

Récepteur et émetteur Phonak [58]

Système HF Oticon équipé d'un sabot audio et d'un émetteur [59]

Système HF sous forme de collier magnétique [59]

N° d'identification :

L'apprentissage de la langue anglaise par une personne malentendante appareillée et oralisée

Soutenue le 7 Mai 2013

Par Odile PROFAULT

RESUME

Dès son plus jeune âge, chaque individu apprend un langage parlé, celui de sa langue maternelle. Mais cet apprentissage nécessite de maîtriser un système complexe et ne peut être possible que par l'existence de certains organes sensoriels, notamment l'ouïe.
Progressivement, tout individu apprend et intègre les caractéristiques linguistiques de sa langue qui lui est propre. Cette dernière laisse une empreinte auditive.

Cependant, depuis de nombreuses années, les langues étrangères sont en pleine expansion, plus particulièrement la langue anglaise. Elle est omniprésente dans le monde entier.
La question qui se pose est: Qu'en est-il de l'apprentissage d'une langue seconde si celle-ci est influencée par la langue maternelle ?

Le travail de ce mémoire a pour but de s'intéresser à l'apprentissage de la langue maternelle puis de la langue seconde, l'anglais, par une personne malentendante appareillée et oralisée.
Cette étude reprend par étape le processus d'acquisition de la langue maternelle.
Puis elle abordera un thème plus technique celui de la phonétique où la langue française et la langue anglaise seront comparées pour mettre en évidence les différences existant entre elles qui sont souvent source de difficultés pour un apprenant francophone malentendant de la langue cible, l'anglais.
Des solutions et une méthode pouvant faciliter cet apprentissage seront proposées.

MOTS CLES

LANGUE MATERNELLE SURDITE PHONOLOGIQUE CRIBLE PHONOLOGIQUE PHONETIQUE PHONOLOGIE PERCEPTION CATEGORIELLE PROSODIE PAYSAGE SONORE METHODE VERBO-TONALE FRANÇAIS ANGLAIS